



PROJET SOCIAL

Centre Social du Neyrard

2019 – 2023



Mars 2019

CENTRE SOCIAL DU NEYRARD

15, rue Deshay
69110 SAINTE FOY LES LYON

PREAMBULE

A ceux qui n'ont pas la chance d'avoir connu leurs aînés, qui ont dû construire leurs vies sans la bienveillance de nos anciens, il doit manquer les racines sur lesquelles on tente de se bâtir.

Chacun est porteur d'une histoire, il faut juste savoir tendre l'oreille, histoire d'autant plus riche qu'a été longue la route parcourue.

De ce savoir, de cette expérience que reste-t-il ? De ces pépites nous voulons tirer de l'or parce que chacun s'enrichira de ce que nos seniors peuvent nous enseigner.

Cet axe nouveau pour nous aux centres sociaux fidesiens, comme ceux que nous défendrons ces prochaines années, est le fruit d'un long travail collectif, qui dit aussi ce que nous sommes.

Les mots de chacun ont permis de bâtir notre nouveau projet social, de décider ensemble de la direction et des projets que nous voulons défendre.

Nous mettrons nos pas dans ceux qui ont tracé ces chemins et nous marcherons côte à côte parce que c'est unis que nous souhaitons avancer.

Une citation grecque dit :

"Une société s'élève quand les anciens plantent des arbres en sachant qu'ils ne profiteront pas de leurs ombres."

Cultivons cet idéal commun, nous avons tous à y gagner.

Joce CLOTILDE, Président des Centres Sociaux Fidesiens

GLOSSAIRE

ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
CA	Conseil d'Administration
CAF	Caisse d'Allocations Familiales (Rhône)
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la SAnté au Travail
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CEE	Contrat d'Engagement Educatif
CEJ	Contrat Enfance Jeunesse (dispositif CAF d'aide aux collectivités)
CIL	Comité d'intérêt Local
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (dispositif CAF)
CNAF	Caisse Nationale D'allocations Familiales
COG	Convention d'Objectifs et de Gestion (entre l'Etat et la CNAF)
CSP	Catégorie Socio Professionnelle
ETP	Equivalent Temps Plein
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IRIS	Ilots Regroupés suivant des Indicateurs Sociodémographiques
MCB	Maison Communale des Bruyères
MDM	Maison De la Métropole
MJC	Maison de la Jeunesse et de la Culture
OFTA	Office Fidesien Tous Âges
PMI	Protection Maternelle Infantile
QF	Quotient Familial
REAAP	Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (dispositif CAF)
RSA	Revenu de Solidarité Active
SAJ	Service Action Jeunes (service de la Maison Communale des Bruyères)
TAP	Temps d'Activités Périscolaires
VFS	Vacances Familles Solidarité (dispositif CAF)

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	6
2	LES CENTRES SOCIAUX FIDESIENS ET LE CENTRE SOCIAL	7
2.1	ELEMENTS HISTORIQUES	7
2.2	EVOLUTION DU CENTRE SOCIAL DU NEYRARD	9
2.3	LES ADHERENTS	10
2.4	LA ZONE DE COMPETENCE DU CENTRE SOCIAL DU NEYRARD	11
2.5	LES PARTENAIRES	12
3	DEMARCHE DE RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL	13
3.1	LE CHOIX D'ETRE ACCOMPAGNE	13
3.2	LES DIFFERENTES PHASES	15
3.3	LES OUTILS	17
3.4	LES MODALITES DE PARTICIPATION DES HABITANTS	19
3.5	LA PARTICIPATION DES PARTENAIRES	20
4	LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE	22
4.1	LES TENDANCES CLES DU TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES	22
4.1.1	LES HABITANTS	22
4.1.2	DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES	24
4.1.3	LOGEMENT	25
4.2	CADRE DE VIE ET SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA ZONE DE PROXIMITE	25
4.3	LES PROBLEMATIQUES IDENTIFIEES	26
4.3.1	LA PRECARITE ET L'ISOLEMENT	26
4.3.2	L'UTILISATION DU NUMERIQUE ET L'ACCES AUX DROITS	29
4.3.3	LE VIVRE ENSEMBLE - LA COHESION SOCIALE	30
4.3.4	LES SENIORS	32
4.4	DONNEES INTERNES	34
5	EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2015-2019	36
5.1	RAPPEL DES AXES 2015-2019 DU PROJET SOCIAL	36
5.2	LA PRIORISATION DES AXES ET DES QUESTIONS EVALUATIVES	37
5.3	. IMPACT ET RESULTATS	37
6	LES ENJEUX PARTAGES DU TERRITOIRE	43
6.1	PRECARITE ET ISOLEMENT	43
6.2	L'UTILISATION DU NUMERIQUE ET L'ACCES AUX DROITS	43
6.3	LE VIVRE ENSEMBLE ET LA COHESION SOCIALE	44

6.4	LES SENIORS	44
6.4.1	PROBLEMATIQUE	44
6.4.2	SYNTHESE DES DEBATS ET FORMULATION DE L'ENJEU	45
6.5	L'AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE DES SPECIFICITES EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES DES CSF AUPRES DES FAMILLES ET DES ACTEURS	45
6.6	L'ANIMATION D'UN RESEAU D'ACTEURS, SUR L'APPUI AUX FAMILLES ET A LA PARENTALITE	45
6.7	L'AMELIORATION CONTINUE DU PARTENARIAT	45
6.7.1	PROBLEMATIQUE	46
6.7.2	SYNTHESE DES DEBATS ET FORMULATION DE L'ENJEU	46
7	<u>LE PROJET SOCIAL 2019-2023</u>	48
7.1	IDEAL, VALEURS ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES	48
7.1.1	IDEAL ET VALEURS	48
7.1.2	LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES	48
7.2	L'ARBRE A OBJECTIFS	51
7.3	MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION	60
7.3.1	DEMARCHE	60
7.3.2	STRATEGIE, MODALITES ET OUTILS ADOPTES	60
7.4	MODALITES DE PARTICIPATION DES HABITANTS – GOUVERNANCE	62
7.4.1	L'ORGANISATION ASSOCIATIVE	62
7.4.2	LES USAGERS - BENEVOLES	62
7.5	ORGANISATION, RESSOURCES, MOYENS AFFECTES	63
7.5.1	LES RESSOURCES HUMAINES SALARIEES	63
7.5.2	LES RESSOURCES FINANCIERES	66

1 Introduction

Notre projet social 2019-2023 est issu d'un long et riche processus réalisé avec les acteurs (habitants, bénévoles, administrateurs, salariés, partenaires), de notre territoire du centre – châtelain à Sainte Foy les Lyon.

Ce travail de réflexion et d'analyse partagés nous permet d'envisager notre action sur les 4 prochaines années pour répondre au mieux aux besoins et attentes sociales des habitants.

Le projet précédent 2015-2019 était construit différemment, il regroupait les deux centres des CSF (le centre social de la Gravière et le centre social du Neyrard dans un même document.

Pour 2019-2023, chaque centre social présente son propre projet social.

Aussi, nous vous présentons dans ce document le fruit de notre travail collaboratif du projet social du Neyrard.

Le diagnostic a été construit à partir des données statistiques à l'échelle du territoire de Sainte Foy Les Lyon et de celui de la Métropole de Lyon mais aussi à partir de la parole des habitants et de la connaissance des structures connues ou moins connues intervenant sur le territoire. Nous avons ainsi étudié quelles étaient les évolutions du territoire.

L'évaluation de notre projet 2015-2019 a été réalisé à partir de l'analyse conjointe des habitants, bénévoles, administrateurs, des professionnels des CSF et des partenaires. Nous avons ainsi pu observer les changements, les effets de notre action.

La définition du projet 2019-2023 a pour ambition de répondre au mieux aux besoins et attentes repérés.

Nous sommes satisfaits de la dynamique qui s'est créée autour de cette démarche. En effet, la participation des habitants et des bénévoles a largement enrichi ce travail et les partenaires ont su répondre à nos nombreuses sollicitations.

2 Les Centres Sociaux Fidésiens et le Centre Social

2.1 Eléments historiques

L'histoire des centres sociaux Fidésiens sur St Foy Les Lyon a démarré en 1948 par la volonté d'un groupe d'habitants qui face à l'accroissement de la misère physique et morale souhaitait apporter leur contribution à la lutte contre cette pauvreté constatée.

1949- 2019 : 70 ans d'Histoire

1948	1949	1966	1971	1997	1999	2011-2015	2014	2015	2016-2018
Création du centre d'entraide intercommunal de la vallée de Beaunant qui deviendra par la suite centre socio culturel de La gravière de Beaunant	Création de la Maison sociale et familiale du Neyrard qui deviendra en 1966 centre social et familial	Création du centre social des 4 chemins	Les 3 centres sociaux décident de se réunir chaque année en vue de collaborer	Fermeture du centre social des 4 chemins (Liquidation)	Fusion des 2 centres sociaux du Neyrard et de la Gravière pour créer l'association des Centres Sociaux Fidésiens	Fort développement du volume d'activités notamment sur le secteur Enfance	Le centre social du Neyrard déménage au 15 rue Deshay	Vente des locaux du centre social du Neyrard situés au 15 rue du Neyrard	Consolidation des centres sociaux fidésiens via une réorganisation interne

Initialement, 3 associations, évoluant au fil du temps sous le terme « centres sociaux », co existaient sur St Foy Les Lyon et étaient implantées sur 3 secteurs distincts :

- Le Centre – Rue du Neyrard
- La Gravière de Beaunant
- Les 4 chemins (quartier des Provinces)

Chacune d'elle était déclarée en association et dotée d'un poste de Directeur jusque dans les années 90. Malgré une fréquentation grandissante des activités par les habitants, des réductions financières ont contraint les centres à revoir leur organisation au niveau du pilotage.

En 1994, la CAF informe du recentrage des financements sur l'Est Lyonnais, ce qui se traduit par une réduction des financements sur tout l'Ouest Lyonnais. Cette diminution de financement devait être répartie sur les 3 centres sociaux fidésiens. Or, dans la même période le centre social des 4 chemins rencontre des difficultés financières.

Fin 1995, la réduction des financements CAF est effective. On note le retrait du personnel CAF (Directeur et employée de la halte-garderie du Neyrard) sans compensation financière permettant de les remplacer.

En 1997, le Centre social des 4 chemins est en liquidation. Après réflexion et étude financière, les deux autres centres sociaux se trouvent dans l'impossibilité de réaliser leur souhait de reprendre le centre des 4 chemins. Plus tard, l'équipement sera repris et deviendra la Maison communale des Bruyères, un équipement de proximité géré par la ville.

En 1999, la fusion des centres du Neyrard et de la Gravière de Beaunant permet de créer une seule association « Les centres sociaux fidésiens ». Cette nouvelle association composée de deux centres sociaux est désormais équipée d'un seul poste de Direction.

L'ÉVOLUTION DES CSF AU COURS DE LA PÉRIODE DU PROJET SOCIAL 2015-2019

L'introduction du projet social 2015-2019 annonçait : « *Conforter le projet ne pourra être réalisé sans une consolidation de son pilotage, par la création d'un poste de directeur adjoint (...)* » En effet, après une période de fort développement d'activités au cours des années 2011-2015, le défi était à la fois de maintenir les activités générées tout en réalisant les changements internes rendus indispensables par la taille critique atteinte par la structure au niveau des activités, du budget ou de son équipe.

Ce développement rapide de l'association a fait apparaître des déséquilibres aux niveaux organisationnel et financier. En 2016-2017, les CSF, avec l'accompagnement d'une consultante en ressources humaines, ont mené une réorganisation interne pour retrouver une structure calibrée aux activités menées. Basé sur un diagnostic organisationnel et un état des lieux financier, un nouvel organigramme a été mis en place avec un profond changement du fonctionnement de l'association. A cette période deux chocs aussi soudain qu'imprévus ont eu un impact important sur les CSF : l'arrêt des TAP en juillet 2017 puis l'arrêt des emplois aidés alors qu'une partie de notre modèle de développement était basé sur ces deux éléments. Avec les effets combinés de la réorganisation et de ces deux imprévus, les CSF se sont transformés et ne sont plus tout à fait les mêmes entre le début en 2015 et la fin de ce projet social en 2019. On notera notamment :

- Le renforcement humain de la crèche des Petits Pas (CS Gravière) et la fusion des deux crèches du CS du Neyrard qui a permis de développer un projet pédagogique original et une plus grande souplesse organisationnelle
- L'unification des équipes enfance des deux centres sociaux au sein d'un pôle des animateurs avec une fonction d'appui et d'encadrement pédagogique renforcée. Cela a également permis des économies d'échelle.
- Une évolution des activités du secteur enfance :
 - ✓ Un accueil de loisirs a été créé en 2018 au CS du Neyrard pour les mercredis et vacances scolaires,
 - ✓ les deux accueils de loisirs sont ouverts désormais les mercredis matins en réponse au retour à la semaine scolaire des 4 jours,
 - ✓ un renouvellement complet de l'équipe d'animateurs du fait de l'arrêt des emplois aidés et de nouveaux profils d'animateurs modifiant les besoins d'encadrement,
 - ✓ des activités périscolaires modifiées au CS du Neyrard et créées au CS de la Gravière.
- Un travail sur les déséquilibres financiers structurels mis en évidence par l'état des lieux a été effectué.
- Les activités du secteur adultes/familles ont pris une ampleur plus importante dans l'association autour de deux axes : les activités familles et les animations ouvertes à tous.
- La restructuration du pôle administratif et comptabilité pour permettre une meilleure répartition des tâches et un renforcement du suivi budgétaire.
- Le renforcement du pilotage de l'association et de l'identité « centre social » par la création effective d'un poste cadre de directeur adjoint, responsable de centre social de la Gravière.

Débutées en 2016, les discussions avec nos partenaires qui visaient à finaliser l'embauche d'un directeur adjoint ont eu de la difficulté à trouver une solution financière. Prévu en 2017 puis reporté en 2018, le poste a été toutefois créé sans subvention supplémentaire en juin 2018.

Enfin, le renforcement des entités « centre social » permet une gestion plus autonome. Cela favorise les initiatives et l'adaptation des activités aux attentes et besoins de chaque territoire tout en permettant le travail inter secteur. Cela a préparé la différenciation du projet social, auparavant unique pour les deux centres sociaux jusqu'en 2019, en 2 projets sociaux distincts (un par agrément et donc par centre social).

En termes financiers, les premiers effets du changement d'organisation sont un résultat financier à l'équilibre en 2017. Ils apportent une sécurisation à l'association et donc des activités menées à destination des familles et des emplois qu'elle porte. Qu'ils soient voulus ou non ces changements ont surtout mis en évidence la capacité à réagir des CSF, d'anticiper et de s'adapter. Le défi posé en début de projet a été relevé grâce à toutes les forces vives de l'association desquelles il faut saluer en premier lieu l'implication des administrateurs et des salariés. Les CSF sont désormais bien calibrés et prêts à se lancer dans cette nouvelle étape de son histoire que représentent ces nouveaux projets sociaux et familles.

2.2 Evolution du centre social du Neyrard

L'association « Les Centres Sociaux Fidésiens », implantée depuis 20 ans sur le territoire de Sainte-Foy-Lès-Lyon est donc issue d'une histoire de 70 ans.

Les centres sociaux fidésiens sont aujourd'hui organisés en une seule association qui regroupe deux structures :

- Le centre social de la Gravière qui rayonne sur les quartiers de Beaunant – La Gravière – Plan du Loup
- Le centre social du Neyrard qui rayonne sur les quartiers de Châtelain - Centre

Avec la MJC et l'OFTA qui s'adresse exclusivement aux personnes âgées, les centres sociaux Fidésiens font partie des 3 entités associatives « structurantes » de la commune. Il est à noter également la présence de La Maison Communale des Bruyères, structure communale située au cœur du quartier de Provinces Chavril, place Soubeyrat.

Le centre social du Neyrard, situé historiquement au 15 rue du Neyrard dans des locaux qui ont nécessité de multiples rénovations dès 1956 et après avoir envisagé de multiples hypothèses de relocalisation non abouties, le centre social est installé rue Deshay dans des locaux neufs depuis 2013.

Depuis 1999, date de création de l'association des centres sociaux fidésiens, un seul poste de Direction était affecté aux 2 structures, celle de la Gravière et celle du Neyrard. Le travail de réorganisation réalisé en 2016 a permis d'identifier que ce fonctionnement touchait ses limites et créer un poste de Direction Adjointe.

Depuis Juin 2018, le poste de Direction adjointe est pourvu et affecté à la Gravière. Si chaque structure est dotée désormais d'un Directeur, il en demeure pas moins que les centres sociaux fidésiens sont désormais dotés d'une équipe de direction constitué d'un binôme.

La réorganisation a permis au centre social du Neyrard notamment de fusionner deux crèches de 15 berceaux chacune (L'île aux enfants et les copains d'abord). Nous sommes dotés désormais d'une crèche de 30 berceaux nommée L'île aux copains. Ce projet a demandé un long travail de concertation avec les équipes, le secteur petit enfance supposant une rigueur et un respect stricte de la réglementation. Les salariés ont montré une grande implication dans la démarche.

2.3 Les adhérents

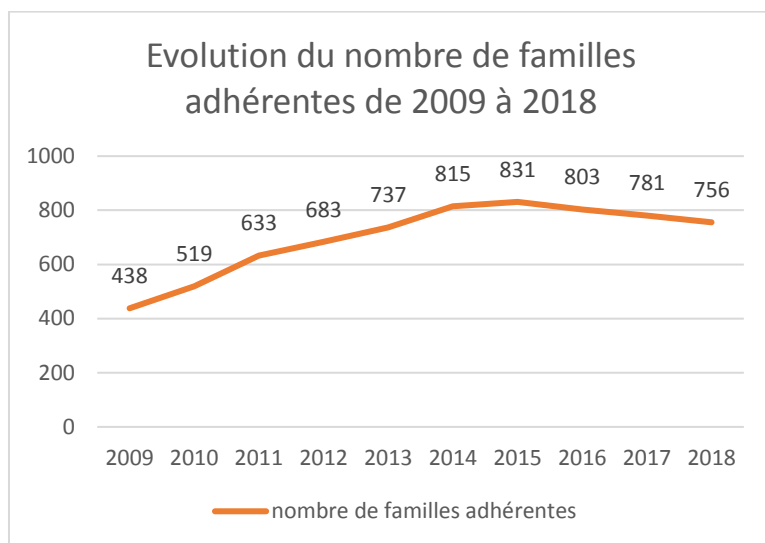
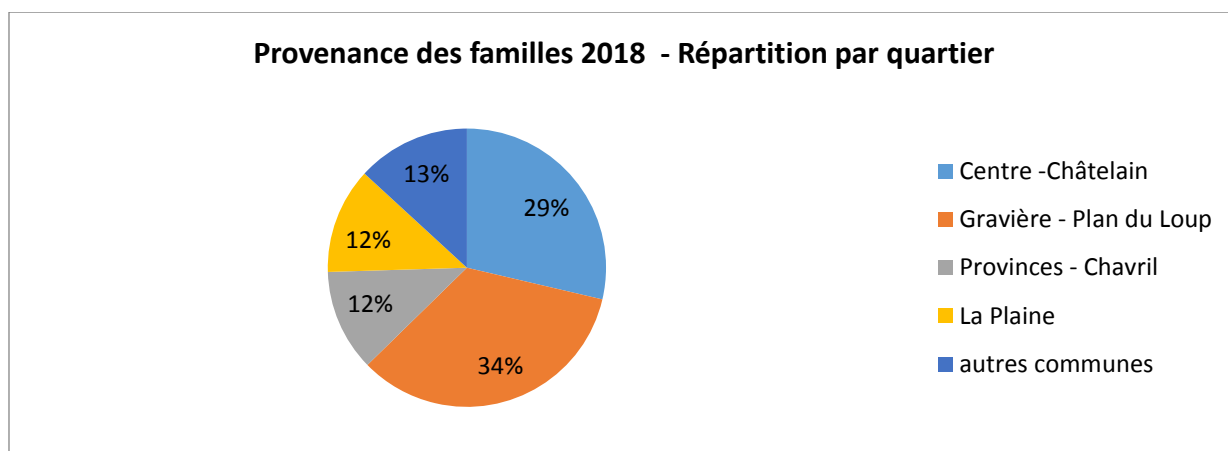


Tableau des inscriptions globales aux Centres Sociaux Fidésiens 2018

	CS Neyrard	CS Gravière	CSF
Nombre d'adhésions			756
Nombre de familles	483	475	820
Nombre d'individus	767	704	1 271
Nombre d'inscription aux activités	1 584	1 582	3 166

L'évolution du nombre de familles adhérentes a été importante à partir de 2009 puis s'est stabilisée en 2014 avant de diminuer légèrement. On dénombre 756 adhésions familiales et individuelles en 2018. Le nombre de familles inscrites est plus important (820) car certaines activités ne nécessitent pas d'adhésion, c'est le cas des nouvelles activités adultes/familles « ouvertes à tous ».

L'arrêt des TAP a un impact sur le nombre d'inscrits en particulier au CS de la Gravière où nous accueillons le plus d'enfants. Cette baisse est partiellement compensée par la hausse des inscriptions aux activités adultes dans les deux centres sociaux.

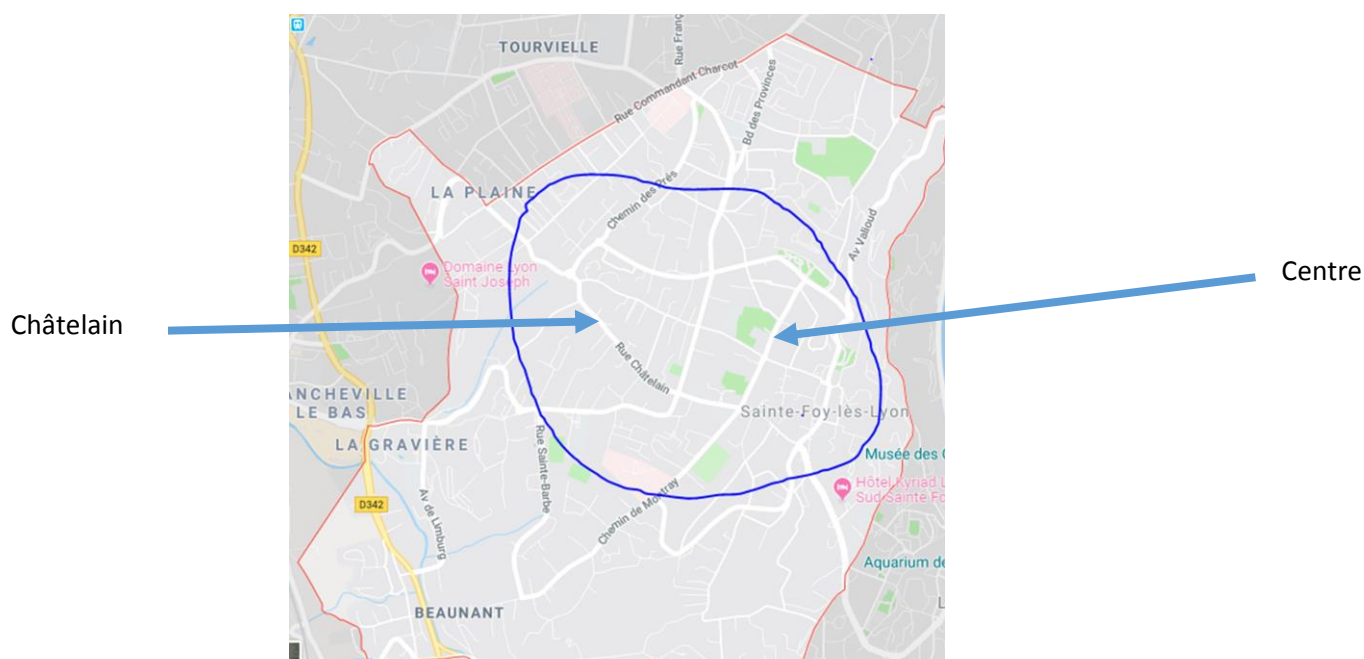


En 2018, 87 % des familles résidaient à Sainte Foy Les Lyon. On note une stabilité dans la part des familles fidésiennes participants à nos activités.

En 2018, 63 % des familles fréquentant le centre social résident dans un quartier à proximité des 2 centres sociaux. Tout en confirmant la vocation « équipement de proximité » des CSF, ce chiffre en légère baisse par rapport à 2017 (- 4%) témoigne également de son rayonnement communal.

2.4 La zone de compétence du Centre Social du Neyrard

Le déménagement dans des nouveaux locaux en 2014 a ouvert le centre vers un nouveau quartier. De plus, la proposition d'activités pour les enfants de l'école du Châtelain depuis 2012 a étendu le territoire d'intervention aux familles habitant dans ce quartier « Les Dames ». Iris centre : 692020302



Note **zone de compétences** s'étend sur les quartiers du Centre et Châtelain.

Si chaque centre social a sa propre **zone de compétence**, l'association des Centres Sociaux Fidesiens souhaite favoriser la mobilité des habitants, le vivre ensemble entre quartiers et la complémentarité des activités entre les deux structures. Ainsi, il est fréquent que des habitants situés dans la zone de compétence d'un des centres fréquentent l'autre centre social.

Définir une zone de compétence ne signifie pas exclure les personnes venant d'autres lieux de la commune.

Nos données statistiques énoncées dans ce document sont réalisées en fonction des thèmes abordées selon l'une des deux échelles ci-après :

- Soit sur la commune
- Soit suite au regroupement des données de plusieurs Iris :
 - Iris Centre : 692020302
 - Iris Les Dames – Grand Vallon : 692020102
 - Iris Fontanieres : 692020301

La zone d'influence et le rayonnement de l'association sont les communes voisines. 12 % des familles adhérentes proviennent des communes de Francheville, Oullins, Lyon 5^{ème}, Chaponost, La Mulatière.

2.5 Les partenaires

Le centre social intervient dans un tissu d'acteurs implantés sur le territoire avec lesquels il crée des liens à des niveaux institutionnels et opérationnels

SECTEUR	ACTIVITES	PARTENARIAT INSTITUTIONNEL	PARTENARIATS OPERATIONNELS
Petite Enfance <i>De 3 mois à 4 ans</i>	2 EAJE multi-accueils (Gravière et Neyrard) 45 places.	Ville dans le cadre du CEJ CAF (PS EAJE)	Bibliothèque
Enfance <i>De 3 à 12 ans</i>	- Temps d'activité périscolaire	Ville (Convention) CAF (PS ALSH)	OMS, Service scolaire ville, écoles
	- Accueil de loisirs sans hébergement (3-12 ans) Gravière	Ville (CEJ pour les moins de 6 ans) CAF (PS ALSH)	Lyon SO
	- Accompagnement à la scolarité (CP à la 5ème)	CAF (Subvention CLAS)	Ecoles primaires Collège Plan du loup
	- Animation de proximité 6-11 ans	Ville (Subvention fonctionnement)	SAJ
	- Activités « internes » ou ateliers de loisirs créatifs	--	
Adultes familles et vie sociale	- Sorties familiales	CAF (ACF et PS VFS) -Ville (Participation poste Gravière)	
	- Animations de la vie sociale : fête de quartier...	Ville (ponctuellement)	SAJ, CIL, services techniques ville
	- Ateliers de loisirs adultes (danse, sophrologie, gym etc.)	--	
	- Activités parents - enfants	--	
	- Accompagnement et soutien individuel	--	
	- Cours de français langue étrangère	--	
	- Projets collectifs et groupes d'habitants	--	

Le centre social fait également partie du groupe de travail des travailleurs sociaux

Il s'agit d'un groupe composé des référents Adultes familles des deux centres sociaux, des travailleurs sociaux du CCAS et de la Maison de la Métropole de Lyon, des assistances sociales scolaires et du CMP, se réunit tous les deux mois.

Ce temps permet d'échanger sur des situations individuelles et d'articuler l'intervention de chacun.

3 Démarche de renouvellement du projet social

3.1 Le choix d'être accompagné

Les Centres sociaux fidésiens ont fait le choix d'être accompagné pour leur démarche de renouvellement du projet social et famille par le prestataire Elyccop composé de 3 structures « Temps d'agir, Passerelles et RDC »

Cette volonté **d'être accompagné** était motivé par le souhait d'avoir :

- Un apport méthodologique dans l'animation de la démarche
- Un regard extérieur
- Du temps libéré qui permette aux usagers, bénévoles, à l'équipe des salariés et aux acteurs de se concentrer sur le contenu

Pour se faire, le CA a souhaité mettre en place un **comité de coordination** composé d'administrateurs, de bénévoles et de salariés et chargé de piloter la démarche.

La démarche utilisée pour le projet social et pour le projet familles a consisté à procéder en 4 étapes :

- Evaluation du projet 2015-2019 et diagnostic de territoire menés simultanément
- 1er Débat d'enjeux
- Construction des projets : différenciation CS Neyrard et Gravière (projet social et familles)
- 2ème Débat d'enjeux

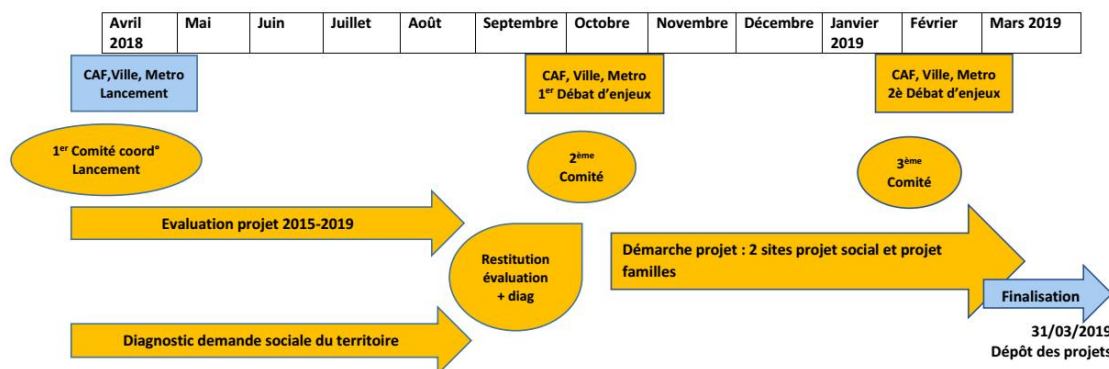
1



FORMATION DU COMITE DE COORDINATION – DOCUMENT DE TRAVAIL / REUNION DE LANCEMENT – 26 AVRIL 2018

SYNTHESE DU CALENDRIER ET ETAPES

Légende : accompagnement par le prestataire en jaune / démarche en autonomie de l'association des centres sociaux en bleu



Au début de la démarche le CA a mis en place un **Comité de coordination** chargé de piloter la démarche. Constitué d'administrateurs, de bénévoles et de salariés, il s'est réuni à 3 reprises d'Avril 2018 à Février 2019.

LA PHASE EVALUATION DU PROJET 2015-2019 ET DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Nous avons mené simultanément le diagnostic de Territoire et l'évaluation

Nous avons constitué un **groupe de travail diagnostic** et un **groupe de travail évaluation** composés tous deux de salariés et d'habitants

Mai 2018

17 Mai Lancement opérationnel : Temps collectif usagers-salariés-acteurs locaux pour partager la vision du territoire et en dégager des hypothèses de travail. Ce temps avait également pour but de choisir les questions évaluatives / axes des projets des CSF

Assemblée générale : Priorisation et choix des questions évaluatives et échange sur la vision du Territoire

Constitution de 2 groupes de travail composés de salariés et de bénévoles pour documenter les pistes de travail:

- Elaboration du plan de collecte
- Réalisation de la collecte
- Traitement et analyse des données

15 Octobre : Soirée de restitution -débat avec un groupe élargi d'habitants et acteurs locaux.

Nous avons restitué les messages-clés du diagnostic de besoins sociaux et de l'évaluation de l'action 2015-2019 des CSF.

Cette restitution a permis :

- D'associer les acteurs locaux et habitants à la démarche participative des CSF
- De partager les constats du présent (diagnostic) et les acquis du passé (évaluation de l'action depuis 2015) pour dessiner des pistes pour l'action future
- D'enrichir par le point de vue des participants, les messages-clés et les questions importantes de l'action, repérés par les centres sociaux.

LA PHASE 1ER DEBAT D'ENJEUX

Novembre 2018

14 Novembre : 1^{er} débat d'enjeux avec les institutions : La Caf, La métropole de Lyon et La ville

Débat sur les priorités du Territoire : Problématique du Territoire et concertation sur les priorités d'action

LA PHASE ELABORATION DU PROJET 2019-2023

Constitution **d'un groupe projet** composé de salariés et d'habitants

Nourris des résultats du diagnostic – évaluation, nous avons pu démarrer la phase Elaboration de projets.

Pour se faire 5 temps forts collectifs ont été proposés de Novembre à Février

- 1. Une séance de travail collectif** ouvert aux salariés et aux adhérents (bénévole, administrateur ou encore habitants) a permis de définir à partir d'apport théorique et aussi d'échanges :
 - Les valeurs de l'association et finalité du nouveau projet
 - Les enjeux mis au débat
 - Les axes stratégiques du nouveau projet

Décembre 2018

- 2. Un temps collectif nommé séminaire créativité** ouvert aux salariés, aux habitants, administrateurs usagers et partenaires. Il a permis de poursuivre la démarche participative sur le volet « projet » pour co construire le projet social et familles 2020-2023, à savoir :
 - Présenter les axes stratégiques du futur projet
 - Placer les actions existantes selon les nouveaux axes
 - Imaginer de nouvelles actions pour répondre aux axes
 - Définir les prémisses des objectifs opérationnels
- 3. Une séance de travail collectif** spécifique à chaque centre a été organisée avec les salariés et les habitants du groupe projet dont le but était d'identifier les objectifs opérationnels et les indicateurs

de réussite et indicateurs intermédiaires du projet social et du projet famille.

Le personnel de crèche de l'île au Copains du Neyrard a apporté sa contribution sur l'identification de nouvelles actions lors d'un temps de travail spécifique complémentaire.

Janvier 2019

Un Temps de travail réalisé en binôme de Direction a permis de retenir les critères à prendre en considération afin de pouvoir prioriser les différentes actions entre elles.

4. **Une séance de travail collectif** organisée en sous-groupe avec la présence de salariés et de bénévoles a permis de :
 - Réaliser une analyse multi critères des actions
 - Prioriser les idées d'actions du futur projet.

5. **Une séance de travail complémentaire** sur 3 axes a été réalisée en petits groupes (salariés – bénévoles) afin de pousser l'analyse et répondre aux interrogations émises lors de la séance précédente sur la pertinence de certaines actions

LA PHASE 2EME DEBAT D'ENJEUX

Février 2019

13 Février : 2eme débat d'enjeux avec les institutions : La Caf, La métropole de Lyon et La ville

Lors de ce deuxième débat, nous avons pu présenter

- La structure globale des prochains projets (Arbre à objectifs)
- Les facteurs et conditions de réussites des futurs projets
- La stratégie d'évaluation-continue des projets

Février – Mars 2019

3 temps de travail collectifs distincts par centre ont permis de :

- Réviser de l'arbre à objectifs suite au retour des acteurs lors du débat d'enjeux
- Elaborer des objectifs opérationnels par centre avec les actions associées

Rédaction du projet social et famille

Relecture réalisée par un comité de lecture composé de salariés et d'administrateurs

18 Mars : Validation par le CA les orientations stratégiques et l'arbre à objectifs du projet social et du projet famille

3.2 Les différentes phases

Au début de la démarche le CA a mis en place un **Comité de coordination** chargé de piloter la démarche. Constitué d'administrateurs, de bénévoles et de salariés, il s'est réuni à 3 reprises d'Avril 2018 à Février 2019.

LA PHASE EVALUATION DU PROJET 2015-2019 ET DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Nous avons mené simultanément le diagnostic de Territoire et l'évaluation

Nous avons constitué **un groupe de travail diagnostic et un groupe de travail évaluation** composés tous deux de salariés et d'habitants

Mai 2018

17 Mai Lancement opérationnel : Temps collectif usagers-salariés-acteurs locaux pour partager la vision du territoire et en dégager des hypothèses de travail. Ce temps avait également pour but de choisir les questions évaluatives / axes des projets des CSF

Juin –Octobre 2018

Assemblée générale : Priorisation et choix des questions évaluatives et échange sur la vision du Territoire

Constitution de 2 groupes de travail composés de salariés et de bénévoles pour documenter les pistes de travail:

- Elaboration du plan de collecte
- Réalisation de la collecte
- Traitement et analyse des données

15 Octobre : Soirée de restitution -débat avec un groupe élargi d'habitants et acteurs locaux.

Nous avons restitué les messages-clés du diagnostic de besoins sociaux et de l'évaluation de l'action 2015-2019 des CSF.

Cette restitution a permis :

- D'associer les acteurs locaux et habitants à la démarche participative des CSF
- De partager les constats du présent (diagnostic) et les acquis du passé (évaluation de l'action depuis 2015) pour dessiner des pistes pour l'action future
- D'enrichir par le point de vue des participants, les messages-clés et les questions importantes de l'action, repérés par les centres sociaux.

LA PHASE 1ER DEBAT D'ENJEUX

Novembre 2018

14 Novembre : 1^{er} débat d'enjeux avec les institutions : La Caf, La métropole de Lyon et La ville

Débat sur les priorités du Territoire : Problématique du Territoire et concertation sur les priorités d'action

LA PHASE ELABORATION DU PROJET 2019-2023

Constitution **d'un groupe projet** composé de salariés et d'habitants

Nourris des résultats du diagnostic – évaluation, nous avons pu démarrer la phase Elaboration de projets.

Pour se faire 5 temps forts collectifs ont été proposés de Novembre à Février

- 6. Une séance de travail collectif** ouvert aux salariés et aux adhérents (bénévole, administrateur ou encore habitants) a permis de définir à partir d'apport théorique et aussi d'échanges :
 - Les valeurs de l'association et finalité du nouveau projet
 - Les enjeux mis au débat
 - Les axes stratégiques du nouveau projet

Décembre 2018

- 7. Un temps collectif nommé séminaire créativité** ouvert aux salariés, aux habitants, administrateurs usagers et partenaires. Il a permis de poursuivre la démarche participative sur le volet « projet » pour co construire le projet social et familles 2020-2023, à savoir :

- Présenter les axes stratégiques du futur projet
- Placer les actions existantes selon les nouveaux axes
- Imaginer de nouvelles actions pour répondre aux axes
- Définir les prémisses des objectifs opérationnels

8. Une séance de travail collectif spécifique à chaque centre a été organisée avec les salariés et les habitants du groupe projet dont le but était d'identifier les objectifs opérationnels et les indicateurs de réussite et indicateurs intermédiaires du projet social et du projet famille.

Le personnel de crèche de l'île au Copains du Neyrard a apporté sa contribution sur l'identification de nouvelles actions lors d'un temps de travail spécifique complémentaire.

Janvier 2019

Un Temps de travail réalisé en binôme de Direction a permis de retenir les critères à prendre en considération afin de pouvoir prioriser les différentes actions entre elles.

- 9. Une séance de travail collectif** organisée en sous-groupe avec la présence de salariés et de bénévoles a permis de :
- Réaliser une analyse multi critères des actions
 - Prioriser les idées d'actions du futur projet.
- 10. Une séance de travail complémentaire** sur 3 axes a été réalisée en petits groupes (salariés – bénévoles) afin de pousser l'analyse et répondre aux interrogations émises lors de la séance précédente sur la pertinence de certaines actions

LA PHASE 2EME DEBAT D'ENJEUX

Février 2019

13 Février : 2eme débat d'enjeux avec les institutions : La Caf, La métropole de Lyon et La ville

Lors de ce deuxième débat, nous avons pu présenter

- La structure globale des prochains projets (Arbre à objectifs)
- Les facteurs et conditions de réussites des futurs projets
- La stratégie d'évaluation-continue des projets

SUITE DE LA PHASE ELABORATION DU PROJET 2019-2023

Février – Mars 2019

3 temps de travail collectifs distincts par centre ont permis de :

- Réviser de l'arbre à objectifs suite au retour des acteurs lors du débat d'enjeux
- Elaborer des objectifs opérationnels par centre avec les actions associées

Rédaction du projet social et famille

Relecture réalisée par un comité de lecture composé de salariés et d'administrateurs

18 Mars : Validation par le CA les orientations stratégiques et l'arbre à objectifs du projet social et du projet famille

3.3 Les outils

Accompagnés par Elyccop , nous avons utilisés différents outils pour le recueil , le traitement et l'analyse des données.

OUTIL	UTILISATION	INTERET
Entretien individuel	Destiné au groupe Diagnostic et Evaluation Utilisé auprès des : - Partenaires - Enfants - Familles	Structurer le recueil des données
Entretien collectif	Destiné au groupe Diagnostic et Evaluation Utilisé auprès des : - Partenaires - Salariés et bénévoles	
Le mur parlant	Destiné aux habitants, le but est de réfléchir à différentes thématiques, de manière visuelle et structurée, par le biais d'affiches collées sur le mur. Les participants se déplacent de thématique en thématique et notent le fruit de leur réflexion sur les panneaux au moyen de post-it.	Découvrir et s'approprier des ressources, faire émerger des idées, prendre du recul
La Cible	Destinée aux habitants, le but est de donner son avis de manière visuelle par le biais de gommettes qui permettent d'identifier le degré de satisfaction de la personne sur différents sujets au regard de l'affirmation énoncée	Recueillir rapidement l'opinion de chacun.e
L'arbre à objectifs	Outil travaillé depuis le début de la démarche	Structurer les nouveaux projets
La Technique SMART	Destinée au groupe projet Application de critères pré identifiés : S : Spécifique / M : Mesurable / A : Ambitieux / R : Réaliste/ T : Temporel)	Elaborer des objectifs opérationnels Plus un objectif est défini précisément plus il est efficace et facilite l'évaluation.
La matrice multi critères	Destinée au groupe projet. Utilisation de critères pré définis : La pertinence, la complémentarité, la mobilisation des ressources financières, l'importance pour atteindre l'objectif, la facilité de réalisation (compétence et logistique)	Prioriser les actions

3.4 Les modalités de participation des habitants

La démarche de renouvellement a été l'occasion d'associer une fois encore les habitants qu'ils soient habitants, parents d'élèves, adhérents du centre, bénévoles ou administrateurs.

Chacun a pu prendre sa part dans la démarche de façon ponctuelle ou dans la durée selon ses disponibilités et envies et aussi expérimenter son pouvoir d'agir, exercer sa citoyenneté.

Pour les habitants, cela a été l'occasion de leur offrir un espace d'expression visant à récolter leurs souhaits, critiques et aussi de faire mieux connaître les différentes propositions du centre social.

Pour les adhérents, la démarche proposait d'aller plus loin dans leur connaissance du centre social et de leur proposer de s'impliquer, d'être acteur.

Pour les bénévoles et administrateur déjà bien investis, la démarche visait à les solliciter sur leur expertise, de leur proposer un autre forme de participation et d'aller un peu plus loin encore dans la gouvernance.

« Partage et rencontre. Être impliquée dans ma ville et partager des moments conviviaux, rendre service et aller à la rencontre des habitants (Groupe Animation)

« M'aider en aidant les autres // donner et recevoir : être en échange »

Temps forts	Public cible	Modalités de participation	Nombre de participants (hors salariés)
17 Mai Réunion opérationnelle	habitants – adhérents- bénévoles et administrateurs	Echange sur les représentations du territoire Poser les 1eres questions évaluatives	15 personnes
9 juin Assemblée générale	Adhérents	Choix des questions évaluatives	26 personnes
Fête de quartier	Habitants	Entretiens individuels	12 enquêtes
	Habitants	Mur parlant	15 personnes
	Habitants	Cible	15 personnes
Accueil du centre	Habitants	Mur parlant d'expressions	20 personnes
2 Sorties d'école	Parents d'élèves	Cible	30 personnes
	Parents d'élèves	Mur parlant	25 personnes
Accueil de loisirs	Enfants	Entretiens individuels	30 Enfants
15 octobre Soirée de Restitution	habitants – adhérents- bénévoles et administrateurs	Débat – Echange	15 personnes
13 Décembre Séminaire de créativité	habitants – adhérents- bénévoles et administrateurs	Débat – Echange	15 personnes
5 séances collectives durant la phase projet	adhérents- bénévoles et administrateurs	Contribution dans les sous- groupes : échanges –débat	Entre 3 et 5 personnes présentes à chaque séance
3 réunions du comité de coordination	adhérents- bénévoles et administrateurs	Echange – Débat- Pilotage	Entre 9 et 10 personnes à chaque séance

Nous avons souhaité aller à la rencontre des personnes sur leur espace de vie. Nous avons pris soin de solliciter les habitants lors de différents moments comme la Fête de quartier ou lors de deux sorties d'écoles ; par exemple.

La Journée Portes ouvertes a été un moment important de rencontres avec les habitants qui ont accueilli positivement nos outils de recueil de données.

On peut distinguer deux types de participation :

- Participation aux groupes de travail et à la démarche : 25 personnes
- Réponses apportées lors des enquêtes et temps forts : soit plus de 100 personnes.

3.5 La participation des partenaires

Le renouvellement de nos projets sociaux et familles nous a conduit à solliciter une partie des acteurs de la commune pour rechercher leur contribution dans notre démarche de diagnostic –évaluation et définition de nouveaux projets.

Nous avons travaillé étroitement avec La Mairie, La Métropole de Lyon et la Caf lors des deux débats d'enjeux de Décembre et Février qui n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessous.

Structure	Fonction	Réunion de lancement du 3 Mai	Entretiens Individuels	Entretiens Collectifs	Divers Temps collectifs
La Ville	L'élu aux fêtes, cérémonie et animation		X		X
	L'élue à la vie scolaire-enfance	X	X		X
	L'élue aux affaires sociales	X	X		X
	La Responsable du service populations	X	X	X	X
Le service solidarité (CCAS)	La Responsable	X	X		X
Le service scolaire	La responsable	X			
La Métropole de Lyon	La Directrice de Territoire		X		X
	Le Chef de service santé		X	X	X
	L'adjoint au chef de service Enfance		X		X
La Bibliothèque annexe	La Responsable		X	X	X
La Maison Communale des Bruyères	Le Responsable		X	X	X
L'OFTA	Le Président		X		X
	La responsable du pôle médico social		X		X
Le Secours Catholique	La Présidente		X		X
Le Secours populaire	La présidente + 1 bénévole		X	X	X
Association des assistantes maternelles Les poussins de la Gravière	La Présidente				X
Le Comité d'intérêt local Gravière	Le Président	X	X		X
Le Comité d'intérêt local Centre	La Présidente	X	X		X
Passerelles pour l'emploi	Le responsable				X

Association AGUPE	Le Président	X			
Le Collège Plan du Loup	Le Directeur	X			
Ludotheque KIDIJEUX	La Responsable				X
L'école primaire Gravière	La Directrice	X			
L'école maternelle Gravière	La Directrice	X			
L'école Primaire Notre Dame		Excusé – Indisponible			
L'école Primaire du centre		Excusé – Indisponible			
Les parents d'élèves de la Gravière		Excusé – Indisponible			
Les parents d'élèves de Notre Dame		Excusé – Indisponible			
Les parents d'élèves du centre		Excusé – Indisponible			
Le Comité d'intérêt local de Beaunant		Sollicitation restée sans réponse			

Pour mener à bien la démarche de renouvellement, nous avons réalisé :

- 18 entretiens individuels
- 1 entretien collectif avec 5 partenaires

Notre double sollicitation auprès du Cil de Beaunant est restée sans réponse.

Pour ce qui concerne les écoles élémentaires de la Gravière, du Centre et de Notre Dame ainsi que les associations de parents d'élèves, nous avons pallié leur indisponibilité de planning en les informant de l'avancée de notre démarche lors de temps de travail parallèles liés à nos activités.

Nous regrettons que pour des raisons de calendrier, ces acteurs n'aient pu contribuer plus précisément à la démarche proposée.

De manière générale, les acteurs du Territoire ont répondu présents et ont pris part au processus. Ils l'ont enrichi. Cela a créé une dynamique et a permis d'identifier les liens qui étaient à renforcer, les actions à mener en commun dans le cadre de ce nouveau projet. Pour certains, cela a également permis de mieux se connaître.

4 Le diagnostic de Territoire

4.1 Les tendances clés du territoire en quelques chiffres

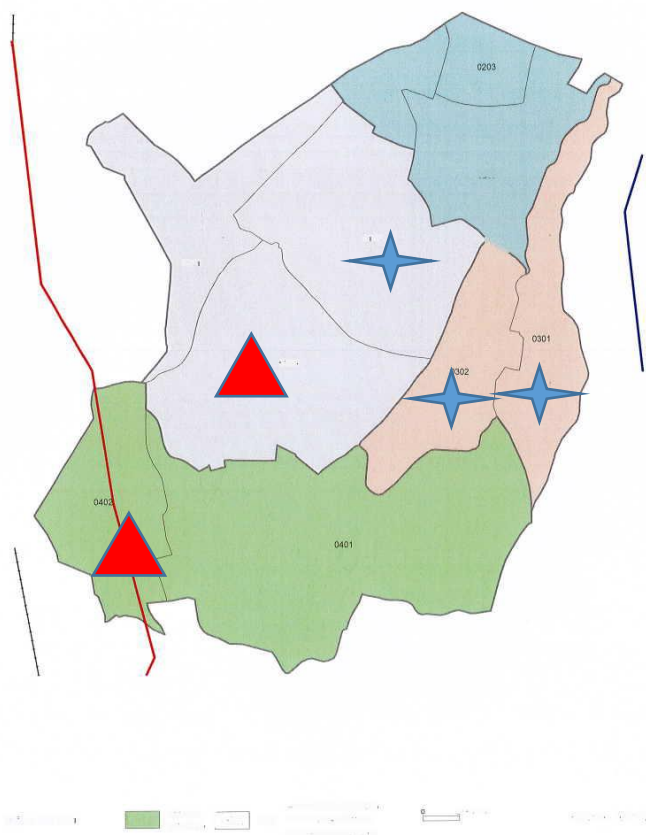
Nous avons exploité les données statistiques au niveau communal complétées par les données disponibles par quartier ou zones de proximité directes de chaque centre social. Ces dernières sont plus réduites, nous nous sommes basés sur IRIS¹ tout en sachant qu'ils ne recouvrent pas complètement chaque zone de proximité. Les chiffres nous donnent donc des tendances qu'il faut interpréter avec prudence. Ils étayent les données qualitatives collectées par ailleurs. Lorsque c'est possible, nous les comparons à celles de la Métropole.



INSEE - Institut National de la Statistique et des Données Economiques

Les sources utilisées sont les suivantes :

- Données CAF 2017 pour la commune de Sainte-Foy-Lès-Lyon. Elles concernent 3344 allocataires soit 9 556 personnes couvertes.
- Insee – Statistiques locales : portrait démographique et conditions de vie ; portrait économie et emploi pour Sainte-Foy-Lès-Lyon- comparé à la Métropole (chiffres issus du recensement de 2015)
- Insee – données par IRIS (cf. carte ci-dessous):
 - o Zone de proximité du CS du Neyrard : IRIS n°0301 (Fontanières), n°0302 (Centre) et n°0102 (Les Dames, Grand Vallon)
 - o Zone de proximité du CS de la Gravière : IRIS n°0103 (Plan du Loup) et n°0402 (Gravière-Beunant)



4.1.1 Les habitants

4.1.1.1 Démographie

La ville de Sainte-Foy-Lès-Lyon comptait 21 978 habitants en 2015.

Evolution de la population de 1968 à 2015 (source Insee)

1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015
16 583	21 698	21 521	21 450	21 193	21 742	21 978

La population de Sainte-Foy-Lès-Lyon est relativement constante depuis 1975 avec un taux d'accroissement moyen de 0.2 %. La densité de 3 218 hab/km² est très supérieure à celle de la Métropole (2 568 hab/km²). La ville de Sainte-Foy-Lès-Lyon est la 13^{ème} commune du Rhône. La population des deux quartiers (Gravière-Beunant et Plan du Loup) de la zone de proximité du CS de la Gravière était de 4 870 en 2014.

¹ Ilots Regroupés suivant des Indicateurs Sociodémographiques. Les ilots sont compris dans la commune

La population des trois quartiers (Centre, Fontanières et les Dames Grand Vallon) de la zone de proximité du CS du Neyrard était de 7 101 en 2014.

Un des éléments significatifs est l'importance de la population « seniors » : près d'une personne sur trois a plus de 60 ans (29.5%, source Insee), ce qui est nettement supérieur à la moyenne des communes de la Métropole (20.7%). Les moins de 15 ans représentent 18.5% soit la même proportion que pour la Métropole (18.6%). Le ratio population moins de 29 ans / population de plus de 60 ans (1.1 en 2015 et 1.3 en 2010) nous informe du vieillissement de la population de la commune. Il est significativement plus important que celui de la Métropole (ratio à 2 en 2015 et 2.1 en 2010). C'est une donnée importante dans la compréhension de l'évolution du territoire de Sainte-Foy-Lès-Lyon et des besoins qui y sont liés. Nous y reviendrons plus loin dans le diagnostic. Comme sur beaucoup d'autres aspects, on constate de fortes disparités selon les quartiers. Ainsi, il y a sensiblement plus de personnes de plus de 60 ans dans les quartiers de la zone de proximité du centre social du Neyrard (29.5 % des habitants) et en particulier dans le quartier du Centre avec 32% que dans ceux du centre social de la Gravière (24,5 % dont 21 % dans le quartier de la Gravière).

Les enfants de moins de 6 ans représentent 7.2 % et sont plus représentés dans la zone de proximité du CS de la Gravière 9 %.

4.1.1.2 Attractivité et arrivée d'habitants

La population de Sainte-Foy-Lès-Lyon se maintient grâce au solde naturel des naissances, le solde entrées/sorties étant négatif depuis 1968. Pourtant le taux de natalité décroît depuis quelques années, il était de 11.5°/oo en 2015.

Pourtant, il y a des arrivées significatives de nouveaux habitants. En 2017, 1 640 habitants ont emménagé dans la commune dont 1 006 viennent du Rhône, 139 viennent de la région Rhône Alpes, 393 d'une autre région, et 102 de l'étranger.

Dans l'ensemble avec 16 ans d'ancienneté en moyenne dans le même logement, la population fidesienne est peu mouvante en comparaison de la moyenne des communes de la Métropole (13 ans).

4.1.1.3 Composition des ménages

Il y a proportionnellement plus de familles à Sainte-Foy-Lès-Lyon parmi les 9526 ménages (64 %) qu'au niveau de la Métropole (55 %). Le fait marquant est la très forte croissance des familles monoparentales. L'analyse des données spécifiques des familles est détaillée dans le projet familles. Elles représentent 3 266 personnes mais il faut noter que leur nombre a augmenté sensiblement plus vite (+ 7.5 % entre 2010 et 2015) que celui des familles (+2.1% sur la même période).

Structure des ménages de Sainte-Foy-Lès-Lyon (source Insee 2015)

Ménages	2015	Evolution 2010-2015	% par rapport aux ménages de la commune 2015
Ménages d'une personne	3 266	7.5 %	34.3
Autres ménages sans famille	165 (396 pers)	- 9.8%	1.7
Nb de familles total dont	6 094 (17 763 pers)	2.1%	64.0
<i>Couples sans enfant</i>	2 541 (5 142 pers)	2.0%	26.7
<i>Couples avec enfant</i>	2 557 (10 026 pers)	-7.3 %	26.8
<i>Familles monoparentales</i>	996 (2 595 pers)	38.7%	10.5

La situation familiale des allocataires CAF en 2017 indique les mêmes tendances (cf. tableau ci-dessous) :

Situation familiale des allocataires de la CAF à Sainte Foy Lès Lyon (au 31/12/2017)

Situation familiale des allocataires	Nb à ST Foy	% Sainte Foy	% Métropole (sans étudiants)
Hommes isolés	479	14%	18%
Femmes isolées	619	19%	19%
Familles monoparentales	541	16%	15%
Couples sans enfant	95	3%	5%
Couples avec enfants	1 610	48%	43%

De même, la part des allocataires vivant seuls en 2017 de 33 % (1 098 personnes) est moins importante que celle de la Métropole sans les étudiants (37%). Mais, il est important de noter que parmi eux, 572 sont sans emploi ou retraités soit 52 % (39% pour la Métropole) donc potentiellement plus vulnérables à l'isolement.

4.1.2 Données socio-économiques

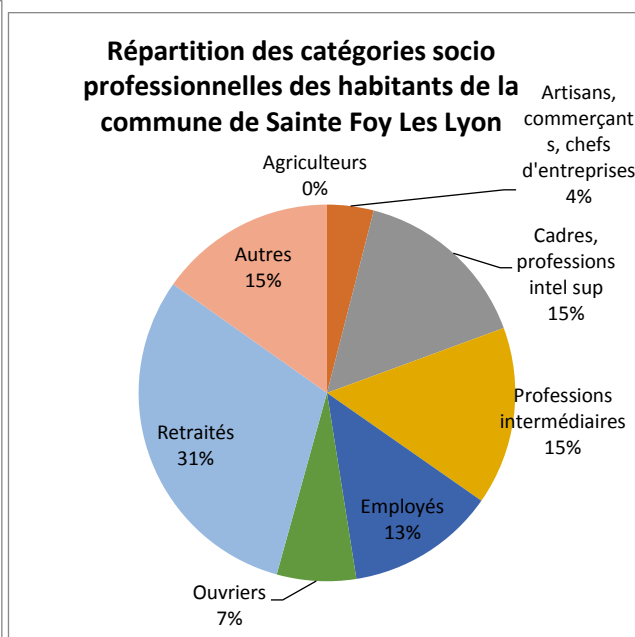
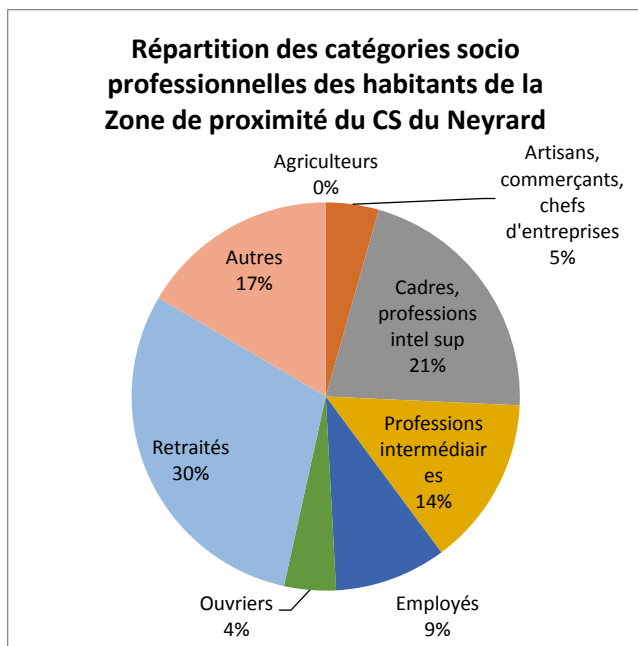
De nombreux indicateurs globaux de revenus, de pauvreté, d'aides sociales laissent présager une situation économique moyenne des habitants plus favorable que la moyenne métropolitaine. En effet, 75.5 % de la population est active (73.0 % pour la Métropole) pour un taux de chômage de 9.4 % plus bas que la moyenne des communes de la Métropole (14.3 %). 20.8 % de la population active ayant un emploi travaille dans la commune (40.8 % pour la Métropole). 817 personnes soit 26 % des allocataires CAF vivent dans un ménage à bas revenu² ce qui est très inférieur à la Métropole (41 %). Le taux de pauvreté est 7.4 % de 15.7 % Métropole. 50 % des allocataires ont un QF inférieur à 750 (63 % pour la Métropole).

Mais, comme nous le verrons, ces indicateurs ne doivent pas occulter des situations de précarité qui bien que plus diffuses et plus difficiles à identifier sont bien réelles. Malheureusement d'autres sources de précarité non nécessairement économiques existent.

De même, les disparités entre quartier sont grandes notamment entre les quartiers où sont implantés les Centres Sociaux Fidesiens. Néanmoins, nous avons peu de données sur la situation socio-économiques des familles par quartier nous permettant de confirmer avec des chiffres les différences importantes que nous constatons sur le terrain. La population du quartier de la Gravière-Beunant a des moyens économiques plus modestes. A contrario, les familles des quartiers du Centre et de Chatelain sont plus aisées. On peut néanmoins constater cette différence avec la répartition des catégories socio professionnelles (source Insee 2015).

Sur le plan socio-professionnel, on retrouve une proportion plus importante de cadres supérieurs et d'artisans (26 %) parmi la population habitant la zone de proximité du CS du Neyrard par rapport à la moyenne communale (19 %). A contrario, on y dénombre moins d'ouvriers et employés (13 %) que sur l'ensemble de la commune (20 %).

² Revenu par Unité de Consommation inférieur à 60 % de la médiane



4.1.3 Logement

Sainte-Foy-Lès-Lyon comptait 10 231 logements en 2015 soit 1 pour 2.1 personnes. La part des logements sociaux dans le parc immobilier avec 11.9 % est moins importante que pour la Métropole (20%). 2 685 personnes en logement sociaux soit 12.5 % des fidésiens. La demande de logement est forte et le taux de rotation assez faible ce qui induit beaucoup d'attentes. Hormis l'exception de la Gravière citée plus haut, le logement est relativement cher à l'achat ce qui réduit l'arrivée de jeunes familles avec enfants.

La concentration des logements HLM et immeubles se trouve essentiellement dans deux quartiers : Les Provinces et La Gravière-Beaunant.

Les logements sont plutôt grands avec 65 % du parc de plus de 4 pièces (45 % pour la Métropole). 64.8 % sont propriétaires (43.2 % pour la Métropole).

4.2 Cadre de vie et situation géographique de la zone de proximité

La Ville est étendue.

Les quartiers ont des identités distinctes et fortes.

Les quartiers de Sainte Foy Centre et Chatelain sont proches de plusieurs infrastructures communales que sont la Mairie, le CCAS, la bibliothèque, le conservatoire, le cinéma, la piscine. Les commerces de proximité y sont importants. Il y a un marché dans le quartier du Centre. L'environnement est composé de plusieurs parcs et de verdure, ces quartiers sont aérés.

Le centre social qui était implanté dans le quartier du Centre jusqu'en 2014 est désormais situé au croisement de ces deux quartiers dans le bâtiment municipal du Méridien au dessus du Cinéma « le Mourguet ».

A travers les enquêtes menées, les familles soulignent l'aspect « vert » et de « proximité » des structures avec la facilité d'utiliser des transports doux (vélo, marche ou trottinette). Elles notent toutefois le caractère anxiogène de certains tronçons de déplacement avec des trottoirs étroits, des manques de passage piétons, des feux tricolores inexistantes (vers la piscine) et un manque d'aide aux traversées aux sorties d'école à 16h30.

A proximité du centre social se situent 2 écoles primaires et maternelles publiques (Chatelain et centre) ainsi qu'1 école primaire et maternelle privée.

Le maillage des TCL les rend proches de Lyon et de son centre-ville.

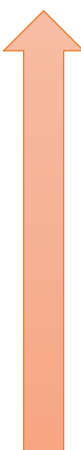
Il existe des difficultés de stationnement sur le quartier du Centre.

4.3 Les problématiques identifiées

Le groupe d'habitants et de salariés qui a effectué le diagnostic de territoire a collecté des informations auprès des habitants et acteurs locaux. Au cours de ce processus, 4 thématiques ont émergé. Nous en présentons une synthèse.

4.3.1 La Précarité et l'isolement

Le mot « précarité » recoupe des réalités multiples. Nous lui avons donné une définition qui fait sens avec la réalité du territoire avec la gradation suivante :

- 
- Il peut **s'agir de difficultés ou d'impossibilités de faire face à ses besoins essentiels**, primaires (manger, boire, avoir un logement...) ou à ceux de sa famille
 - **Les besoins essentiels sont pourvus ou en partie mais les difficultés subsistent**, financières, de logement, d'emploi avec des difficultés à **trouver des ressources à l'extérieur** pour résoudre les problèmes, ou trouver des solutions qui ne soient pas « bancales ». Il y a un phénomène d'isolement.
 - Les besoins sont pourvus mais **la personne se trouve dans une situation instable, qui peut basculer**, de façon provisoire, ponctuelle ou parfois prolongée. La situation est insécurisante et peu viable. Les difficultés peuvent être financières, administratives, liées au logement, linguistiques, dans l'accès à la culture, aux loisirs...
 - **La précarité se traduit plus globalement dans un phénomène d'isolement** : peu de vie sociale, personne seule dans son logement, arrivée récente sur le territoire, barrière de la langue mais aussi choc des cultures

Cette définition a permis d'évoquer la précarité au sens large et pas uniquement sous l'angle économique. Elle peut recouvrir plusieurs réalités.

Il existe de fortes disparités entre les quartiers. On observe par exemple plus de demandes d'aides sociales des habitants des quartiers des Provinces et de la Gravière, ce sont les plus touchés.

Cependant, dans des quartiers plutôt « aisés », on identifie également des personnes rencontrant des difficultés pour trouver des solutions. Dans ces cas c'est géographiquement plus diffus et moins visible et donc souvent plus difficilement identifiable.

« La précarité est dissimulée dans le quartier du Centre, peu visible mais pourtant présente. » (Parole d'habitant)

Nous avons donc effectué une typologie des situations constatées à Sainte Foy et donc des publics particulièrement fragiles :

- **Les personnes en difficultés temporaires ou dans la durée**

Le projet familles détaille particulièrement la situation des familles qui sont dans ces cas. Pour les acteurs sociaux, elles ne sont pas en augmentation mais un phénomène assez récent est l'augmentation du nombre de familles cumulant plusieurs difficultés à la fois. Ceci rend le suivi social plus long et plus complexe. Il s'agit de difficultés prioritairement liées au logement, à des difficultés financières (demande d'aide, surendettement, impayés de cantine), à des changements de situation familiale récents ou à des situations de conflits ou de tensions intrafamiliales.

« Il existe une précarité liée aux revenus et au logement y compris logements dits « indignes » » (parole d'acteur du territoire)

La situation des seniors où la précarité est liée à des maladies ou à une perte de mobilité, est citée à plusieurs reprises. Le CCAS voit de plus en plus de personnes âgées venir, leur retraite ne leur permettant pas ou plus de se soigner.

« L'augmentation du coût de la vie fait qu' « on voit des personnes qu'on ne voyait pas avant » (Parole d'acteur du territoire)

« Les situations de précarité que nous voyons le plus sont liées à des changements de situation (pertes d'emplois ou séparations) qui bouleversent des équilibres. » (Parole d'acteur du territoire)

« A Sainte Foy, on ne note pas une augmentation de nouvelles situations mais des situations de plus en plus complexes avec une multiplicité des problématiques au sein d'un même ménage » (Parole d'acteur social).

- **Certaines familles monoparentales**

Elles ne sont pas toutes en difficultés mais le diagnostic Familles a démontré qu'à Sainte-Foy-Lès-Lyon de nombreux indicateurs nous alertent sur une fragilité accrue par rapport à d'autres communes. 80 % des familles bénéficiaires du RSA socle sont monoparentales. Les difficultés rencontrées par ces familles ont été citées à plusieurs reprises par les acteurs sociaux rencontrés : absence de pension alimentaire, impayés de cantine important, peu d'aides dans l'entourage etc. (cf. projet familles pour plus de détails). Les bénéficiaires du Secours Populaire de Sainte Foy sont pour 60 % des familles monoparentales

Données CAF 2017	Sainte-Foy-Les-Lyon	Métropole
Proportion de personnes isolées et familles monoparentales dans les bas revenus (- de 1052€/mois)	77% ³	72%

- **L'isolement social**

Il touche aussi bien les seniors malgré l'offre existante importante sur le territoire que les familles pour plusieurs raisons distinctes : rythme de vie, problématiques spécifiques liées à l'éducation etc.

« Dans l'ensemble, les gens sont bien seuls et isolés face à leurs problèmes. » (Parole d'acteur du territoire)

L'isolement peut accentuer la précarité des personnes en difficultés sociales. Elles ont alors du mal à trouver des ressources, des aides extérieures pour réaliser les démarches administratives (ex : des personnes qui ne fournissent pas les justificatifs se retrouvant à payer le taux maximum) et accéder à leurs droits. Elles ont des difficultés à en parler à d'autres personnes. Ces personnes sont souvent isolées face à leurs problèmes. Ce constat est renforcé pour les personnes qui ont peu de liens avec d'autres personnes.

L'accompagnement de ces situations est souvent rendu difficile du fait du mal-être des personnes: « on ne peut pas se comporter comme les autres », une dégradation de l'estime de soi et une peur de la stigmatisation ; cela peut entraîner des freins à se mettre en mouvement.

- **Les personnes qui ne maîtrisent pas le français**
- **Les personnes qui rencontrent des difficultés pour répondre à leurs besoins essentiels**

Ces personnes sont en situation de précarité immédiate que ce soit au niveau alimentaire, hébergement d'urgence ou énergétique : elles ont besoin d'une aide d'urgence.

Sur le territoire de St Foy, La Métropole, le CCAS, le Secours Catholique, le Secours Populaire, l'AMM (Aide matérielle et morale) interviennent pour répondre à ces besoins majoritairement au niveau individuel auprès des personnes en difficulté (aide alimentaire, suivi social et budgétaire, accompagnement, soutien...).

Considérant les quartiers de la zone de proximité du centre social du Neyrard, on peut légitimement se poser la question « Sommes-nous bien identifiés et repérés comme une structure d'accompagnement social ? »

Au cours de la réalisation du projet 2015-2019 et sans doute également avec l'effet du déménagement, nous avons pu constater la nécessité d'être pro-actif pour se rendre accessible aux personnes qui ne viennent pas spontanément au centre social plus identifié comme proposant des activités pour les enfants et les familles. Nous avons travaillé sur plusieurs leviers à la fois :

- Modification de la grille tarifaire avec une baisse pour les bas quotients et la création de nouvelles tranches

³ sur les 1 795 personnes allocataires, ayant des bas revenus à Sainte-Foy-Lès-Lyon, d'après données CAF 2017

- Création d'activités ouvertes à tous gratuites et sans adhésion. C'est le cas par exemple des « après-midis animés » ou des « ateliers mémoire »
- Mise en place d'ateliers spécifiques
- Lien avec les acteurs sociaux comme le secours populaire en participant aux permanences. Des passerelles se créent

Les effets de ce travail deviennent visibles en cette fin de projet sur la hausse de la fréquentation des personnes vulnérables au centre social du Neyrard : par exemple la fréquentation des personnes bas quotients est en forte hausse (les QF inférieurs à 750 représentent 33 % en 2018 ; ils étaient 19 % en 2016) et on constate l'augmentation de personnes seules présentes sur des événements ou lors des permanences. Ce travail de veille sociale a également permis de faire remonter des situations de familles monoparentales en précarité financière, de logement et en détresse sociale. Il est observé une grande vulnérabilité de ces familles, accentuée par le regard des autres, une pression sociale importante. De manière générale depuis 2 à 3 ans, nous voyons arriver sur les différents secteurs (petite enfance, enfance et adulte) des familles et personnes seules demandant une prise en charge de problématiques sociales telles : le logement, l'emploi, l'accès aux droits. Si cela semble être le fruit du travail partenarial amorcé (écoles, secours populaire, ...) et du contact privilégié instauré avec ces familles dans le cadre des événements, de la crèche, de l'accueil occasionnel, des ateliers ... cela dénote également un besoin croissant de soutien.

Au final, on constate que toutes ces situations possibles recouvrent des réalités bien distinctes qui souvent se cumulent. Elles vont bien au-delà de ce que les statistiques peuvent nous apporter comme indicateur de précarité. En effet, un indicateur comme le taux de pauvreté deux fois inférieur à la moyenne Métropolitaine a un effet trompeur pour ces situations en les rendant moins visibles et peut détourner l'attention et donc les efforts.

« On a parfois une fausse image en pensant qu'il n'y a pas de précarité à Sainte Foy » (Parole d'acteur du territoire).

La précarité revêt donc plusieurs formes :

- Difficultés économiques
- Difficultés à se loger
- Difficultés relationnelles et /ou affectives
- Difficultés sociales

Sous toutes ses formes, elle entraîne un mal-être : « *on ne peut pas se comporter comme les autres* », cela peut entraîner des difficultés psychiques, des difficultés d'en sortir car peur de la stigmatisation.

Cela met en évidence la vigilance particulière à apporter à ces publics.

La plupart des actions existantes sont adressées à la personne en tant qu'individu. Les CSF y prennent leur part également avec les permanences de suivi/accompagnement social.

Il n'y a pas ou peu d'actions collectives avec les bénéficiaires proposées par les acteurs sur la prise en compte des difficultés relationnelles/sociales. Les deux centres sociaux en ont mis en place avec un lien toutefois qui reste à développer avec les acteurs sociaux pour permettre une véritable passerelle entre les intervenants. En effet, on remarque un certain cloisonnement des interventions des acteurs sur la précarité. De son côté, la Métropole fait le constat d'une faiblesse de projet solidaire collectif type « épicerie sociale » qui permettrait un relai à l'aide sociale sur le territoire. De manière générale, il y a un manque d'actions menées en commun.

Le développement d'actions collectives avec les habitants sur la lutte contre la précarité, le renforcement de l'estime de soi notamment et l'isolement est un besoin du territoire.

Pour cela, le centre social doit pouvoir être à l'écoute et aller vers ces publics. L'importance du lien avec les acteurs sociaux intervenant est centrale. La place du centre social est d'être un lieu ressources pour informer, orienter, accompagner les personnes individuellement mais également pour réaliser des actions collectives.

*« Le centre social est à mon sens un lieu essentiel pour sortir de la précarité mais il ne peut pas tout faire »
(Parole d'habitant)*

4.3.2 L'utilisation du numérique et l'accès aux droits

Cette thématique est également détaillée dans le projet familles. En revanche, la partie concernant la gestion des écrans concerne principalement les familles et à ce titre n'est traité que dans le projet familles.

Que ce soit lors de l'accompagnement individuel des personnes, réalisé par les référentes familles des deux centres sociaux ou les assistantes sociales de la MDM et du CCAS, le même constat émerge : l'augmentation des démarches administratives en ligne (service des impôts, sécurité sociale, papiers d'identité, inscriptions mode de garde, carte grise, inscription pôle emploi, droits retraite, déclaration trimestrielle RSA, inscription dans une EHPAD etc.) engendre une forme de précarité numérique. En effet, de nombreuses personnes sont démunies face à cette évolution qui lorsqu'elle n'est pas surmontée devient alors un réel frein pour exercer ses droits.

Cette difficulté touche de nombreux publics parmi lesquels on peut citer :

- Les familles
- Les seniors
- Les personnes éloignées de l'emploi. Cela peut être un frein pour sortir de la précarité.
- Les personnes ne maîtrisant pas le français ou tout simplement les nouvelles technologies

Chacun de ces cas pose le problème d'accès aux droits et donc du plein exercice de sa citoyenneté. Le non accès au numérique peut être un facteur d'isolement pour les personnes.

Les demandes d'aides croissantes ont déjà un impact sur les travailleurs sociaux de la ville et au sein des CSF : le temps pris pour l'accompagnement administratif en ligne se fait au détriment de l'accompagnement social. Par ailleurs, l'avènement du numérique pointe de nouvelles limites aux interventions sociales : problème de la confidentialité des codes d'accès, temps consacré aux traitements de ces difficultés techniques. Il existe un manque de moyens pour accompagner les personnes dans ces démarches aussi bien au niveau humain qu'au niveau matériel. Il y a donc bel et bien une évolution de l'accompagnement social : l'appui numérique mené par les responsables adultes/familles est aujourd'hui incontournable. Tous les aspects de la vie quotidienne sont sources de demandes d'appui qui intègrent un volet numérique.

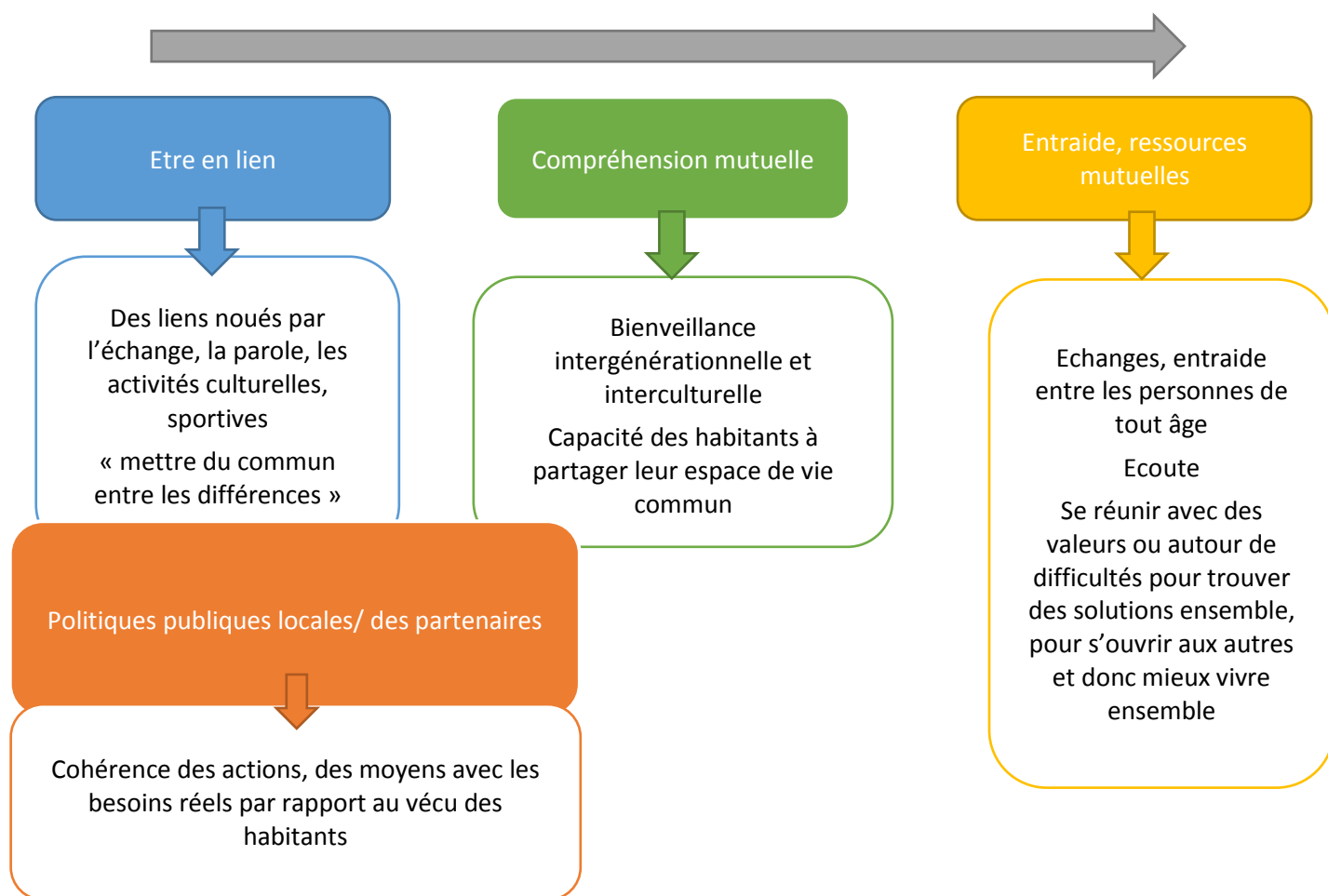
En terme d'accès, la MCB-PIJ et la MJC proposent un espace multi média : l'accès est facilité sur le territoire. Malgré cela, il est souligné un manque d'autonomie qui perdure. Les difficultés résident plus dans l'utilisation que dans l'accès à l'outil. En termes d'apprentissage, du maniement de l'outil informatique, le Centre social du Neyrard, grâce à l'appui d'un réseau d'entraide entre habitants, propose des ateliers qui vont de l'initiation au perfectionnement. La demande est telle qu'une 2^{ème} personne bénévole intervient sur ces séances. On note une difficulté d'apprentissage notamment chez les seniors qui recherchent une aide type « écrivain numérique ».

La fracture numérique est très rapide et les conséquences de l'utilisation inappropriée des outils numériques a besoin d'une réponse concertée entre acteurs du territoire.

Lors des entretiens, il ressort une attente particulière de la part des personnes et des partenaires quant à l'action des CSF, sur ce sujet. Il n'y a par exemple pas d'écrivain numérique à Sainte-Foy-Lès-Lyon.

4.3.3 Le vivre ensemble - la cohésion sociale

A l'instar du mot précarité, la définition du sens donné au « vivre ensemble » a été un préalable indispensable, temps ce mot peut regrouper des concepts différents. Il en ressort une gradation du sens à plusieurs niveaux :



Sainte-Foy-Lès-Lyon est un territoire éclaté en termes géographique et urbanistique. Cela dessine un environnement très différent d'un quartier à l'autre et accentue également la distance entre les quartiers. Pour certains, cela est vécu comme une forme d'isolement ou de cloisonnement comme la Gravière-Beaunant.

Si cette thématique se décline différemment par zone de proximité, les habitants mettent en avant plusieurs points communs.

- ***Une absence de dialogue crée des tensions entre les habitants d'un même quartier***

Plusieurs problèmes de voisinage ont été cités. Ces tensions dans le quartier ressortent dans les deux zones de proximité. Dans le même temps, les habitants expriment des attentes assez fortes vis-à-vis des CSF pour initier des rencontres, des échanges, des animations, notamment intergénérationnelles.

- ***Un environnement et un cadre de vie appréciés***

Les équipements (commerces et services) sont un point positif pour les habitants. Le réseau de transport entre certains quartiers est pointé comme une faiblesse. Les personnes se sentent bien dans leur quartier que ce soit à la Gravière au Centre ou à Châtelain. Dans le cas précis du quartier de la Gravière-Beaunant cette information est intéressante car elle montre un écart avec la vision négative perçue de l'extérieur.

- ***Les relations entre habitants de quartiers différents sont quasi inexistantes***

En effet, peu de personnes se déplacent d'un quartier à un autre. La configuration géographique et les difficultés de transports en commun cités plus haut entre certains quartiers contribuent à cette situation.

Mais, surtout le regard stigmatisant entre les quartiers (cas de la Gravière) pose la question de la cohésion sociale et spatiale. Cela malheureusement a tendance à favoriser le repli sur soi de certaines familles. On

observe chez certains habitants une crainte des mélanges qui empêche la mixité sociale. Par exemple, un grand nombre de parents d'enfants des quartiers du Centre et de Chatelain préfère s'orienter dans un collège privé plutôt que d'inscrire leur enfant à celui du Plan du Loup. De même, nous constatons une réticence des familles de ces quartiers à inscrire leurs enfants à l'ALSH de la Gravière. Malgré la volonté des deux centres sociaux de favoriser les liens inter familiaux sur l'ensemble de la commune, il est difficile de favoriser les rencontres des familles de quartiers et de milieux différents. L'accueil de loisirs du Neyrard est toujours rempli avant celui de la Gravière alors même que les deux encadrements et équipes travaillent avec la même exigence pédagogique. Cette tendance semble s'atténuer grâce au dialogue entamé par les responsables et référents enfance ainsi que par les chargés d'accueil et aux retours positifs des parents qui ont expérimenté avec leurs enfants et changé leur regard.

Pour autant, on ne relève pas de fortes tensions à Sainte-Foy-Lès-Lyon.

L'identité locale spécifique des quartiers est forte. La recherche de rencontres des habitants s'exprime surtout dans la proximité où il est plus facile de créer des liens qui perdurent ensuite dans la vie quotidienne.

Il ressort des enquêtes auprès des personnes habitants ces deux quartiers que la très grande majorité se sent bien dans le quartier (cf. tableau ci-dessous). En revanche, les retours des habitants attirent l'attention sur deux aspects :

- L'animation du quartier ne fait pas l'unanimité, une partie importante considérant qu'il n'est pas assez animé.
- Les liens entre habitants sont jugés plutôt bons ou moyens mais rarement très bons.

Indication de tendance sur la perception de la vie du quartier par les habitants des quartiers Centre et Chatelain

(informations recueillies auprès d'une cinquantaine d'habitants lors d'animations extérieures)

	Tout a fait d'accord	D'accord	Moyennement d'accord	Pas du tout d'accord
Je vis bien et je me sens très à l'aise dans mon quartier	82%	14%	4%	0%
Le quartier est très bien animé	22%	39%	35%	4%
Les animations menées par le centre social m'ont permis de créer du lien avec d'autres habitants	19%	24%	5%	52%
Les liens entre les habitants du quartier sont très bons	10%	60%	30%	0%

*« Rencontres, apéro, ateliers cuisine, fêtes du centre ... tout ce qui facilite la vie sociale et la discussion avec d'autres adultes, les repas partagés : cela fait un peu de vie dans le quartier où il ne passe pas grand-chose »
(parole d'habitants)*

Ils nous indiquent également que ce n'est pas majoritairement le centre social qui a permis aux habitants (57 %) de créer du lien avec d'autres habitants. L'implantation géographique du centre social, dans un espace minéral, non passant entre le quartier du centre et de châtelain, complexifie l'action de proximité et la création de lien. Cela met en évidence la nécessité de développer davantage « l'aller vers » les habitants, « être hors les murs » dans des endroits stratégiques (Marchés, parcs, sorties écoles).

De plus, suite à la nouvelle implantation du centre social en 2014, nous avons eu des difficultés avant de réussir à nouveau à mobiliser les habitants autour d'évènements. L'impression d'une posture de « clients ou consommateurs de services » notamment prédominait. C'est la création d'un groupe d'habitants « Groupe Animation » pour réfléchir à des propositions d'animations de proximité et à leur organisation qui a permis d'y parvenir. La participation de ces habitants a permis de définir des actions répondant aux attentes des habitants. Ainsi, nous constatons depuis un peu plus de 2 ans que les manifestations organisées par le centre social prennent de l'ampleur et touchent un plus large public notamment familial. Un après-midi jeux organisé en janvier 2019 a confirmé cette demande d'animations permettant à toute la famille d'y participer. C'est également un enseignement tiré de la demande des habitants : prévoir des animations inclusives permettant à tous de s'y retrouver : adultes et enfants.

Un autre indicateur de la demande des habitants est la sollicitation, pour la deuxième année consécutive, de parents d'une école de proximité pour les aider à animer une fête permettant de faire du lien entre eux. Les liens avec l'école dans le cadre des TAP de 2014 à 2017 et de l'accompagnement scolaire portent leurs fruits.

Schématiquement en poussant le trait, nous voyons au centre social se côtoyer deux types de demandes :

- Des familles souvent bi-actives au rythme de vie très soutenu et peu disponibles. Les enfants eux-mêmes ont déjà une forme de suractivisme. Elles sollicitent en premier lieu le centre social comme un service de garde ou avec une attente d'activités très précise. Leur rythme de vie peut amener une forme d'isolement avec peu de liens et d'échanges avec d'autres parents. Les attentes identifiées de ces familles sont pour beaucoup autour d'évènements en familles pour « faire ensemble » mais aussi rencontrer d'autres familles. (cf. projet familles pour plus de détails)
- Des seniors qui viennent pour des activités régulières type atelier de gym ou peinture etc. et qui sont en recherche de liens avec d'autres personnes. Ils participent peu à des temps conviviaux ou festifs.

Les attentes des habitants en termes de convivialité, de rencontres, d'intergénérationnel sont réelles. L'enjeu est de les concilier.

Particulièrement au centre social du Neyrard, le fait de « faire ensemble » favorise les liens et le dialogue. Des initiatives d'habitants en ce sens existent et sont soutenues et accompagnées par le centre social. Nous pensons que renforcer leur participation est la clé d'une animation de la vie sociale du quartier répondant à leurs attentes.

4.3.4 Les seniors

La nécessité d'apporter une attention particulière aux préoccupations des seniors a émergé au cours de la démarche de diagnostic.

En effet, les données statistiques nous ont indiqué une population seniors à Sainte-Foy-Lès-Lyon bien supérieure à la moyenne de la Métropole et de la Région Rhône Alpes. La tendance au vieillissement qui est générale est plus rapide dans la commune que la moyenne métropolitaine (cf. partie 4.1.1.). Les plus de 60 ans représentaient 6 339 en 2014 selon l'Insee. Dans la commune, la zone de proximité du centre social du Neyrard est celle où la proportion de seniors est la plus importante avec 2 709 personnes ayant plus de 60 ans (Insee RP 2014).

4.3.4.1 Que recoupe le terme « seniors » ?

Le terme « seniors » regroupe des réalités multiples. On peut distinguer :

- Le 3^{ème} âge : 60 ans, correspondant à la cessation d'activité. On y retrouve
 - o des « seniors » très actifs encore en recherche d'emploi qui peuvent être en difficulté par rapport au numérique : difficile de faire son CV sur ordinateur.
 - o des personnes retraitées qui ont des attentes en termes de contact, de loisirs
 - o des personnes retraitées en difficulté, financière, santé, relationnelle et peinent à trouver des ressources

- Le 4^{ème} âge : « personne âgée » entrée dans la dépendance. Ce peut être des personnes qui bénéficient de maintien à domicile ou sont dépendantes et bénéficient de l'aide d'aidants proches (familles, amis etc.) ou professionnels
- Le 5^{ème} âge : les 95 ans et plus.

4.3.4.2 Préoccupations et attentes

Il y a certains besoins parfois communs et d'autres parfois différents selon les âges. De manière générale, les difficultés qui reviennent lors des entretiens avec les acteurs sociaux sont :

- des problèmes de mobilité/déplacement qui rendent difficile l'accès aux soins,
- des difficultés de maintien à domicile avec des aidants parfois en difficulté
- des entrées en établissement parfois brutales, peu préparées,
- des difficultés d'accès aux droits souvent en lien avec l'avènement des démarches numériques
- des difficultés au niveau financier

« On voit des situations de personnes âgées avec des pathologies compliquées qui n'y arrivent pas avec leur petite retraite ou qui ne peuvent se soigner » (Parole d'acteur du territoire)

Pour les seniors la précarité est souvent liée à une maladie ou une perte de mobilité mais également à une situation financière fragile. Pour l'OFTA, l'accès aux loisirs est un enjeu particulier dans le maintien d'une autonomie et du lien social. Elle constate souvent que les difficultés financières sont un frein aux inscriptions. Leur retraite ne leur permet pas toujours de subvenir à leurs besoins. La question de la mobilité est prégnante car elle est également un vrai enjeu pour réduire l'isolement. Plusieurs cas de personnes ne sortant plus du quartier sont indiqués. Le CCAS pointe les difficultés des seniors avec le numérique et la nécessité d'avoir de l'aide pour faire les démarches administratives (cf. également partie 4.3.2). Le besoin de bénévoles pour faire des visites à domicile notamment en cas de canicule est important.

Les seniors sont en demande de relations sociales et de rencontres pour rompre l'isolement.

Mais, de plus en plus, nous constatons avec nos partenaires une nouvelle violence apparaître qui touche les seniors :

- ✓ envers les aidants (famille et /ou personnel) ⇒ besoin d'aide/ accompagnement.
- ✓ des enfants vis-à-vis de leurs parents vieillissants.
- ✓ des enfants vis-à-vis des aidants, enfants étant soit dans le déni, soit dans l'exigence des soins à apporter à leurs parents.

Cette violence est très difficilement repérable, les personnes âgées ne bénéficiant pas toujours d'accompagnement social spécifique. Un travail partenarial sur cette question pour repérer, accompagner et orienter les personnes en difficultés est important. Les CSF peuvent jouer le rôle de lanceur d'alerte auprès des professionnels du secteur.

Les seniors ont des attentes en termes de contact, de loisirs, relationnel. Les seniors fréquentant le centre social sont demandeurs pour participer à des actions intergénérationnelles notamment en crèche et avec le secteur enfance. L'organisation de temps de rencontres collectives est également une demande.

4.3.4.3 Les actions existantes

Une offre importante existe sur la commune à destination des seniors.

L'OFTA agit pour le maintien à domicile, les soins, le portage de repas. Elle a mis en place un accueil de jour, et propose des activités loisirs. C'est une association importante à Sainte-Foy-Lès-Lyon qui fait partie des 3 associations « structurantes » définies par la Mairie.

L'association Vill'âge organise des activités festives et culturelles.

Le CCAS gère l'EHPAD, assure la cellule de veille qui est activée notamment en cas d'alerte canicule et assure un accompagnement social.

De son côté, sans avoir développé d'axe d'intervention spécifique à destination des seniors les deux centres sociaux proposent des activités qui leurs sont destinées :

CS du Neyrard	CS de la Gravière
<ul style="list-style-type: none"> - Un groupe « Graine de l’Amitié » des personnes du 4eme âge. Les rencontres se font autour d’animations hebdomadaires et d’ateliers créatifs - Des ateliers gym douces et couture - Des ateliers mémoires - Des actions de bénévolat - Organisation d’un loto 	<ul style="list-style-type: none"> - Un « club seniors » dans le quartier de la Gravière ; il se réunit une fois par semaine autour de jeux de société et d’activités. Il participe ponctuellement à des animations en crèche. - Des ateliers loisirs Gym douce, tricot - Des groupes d’habitants comme Plaisir de chanter - Des ateliers mémoires - Des actions de bénévolat

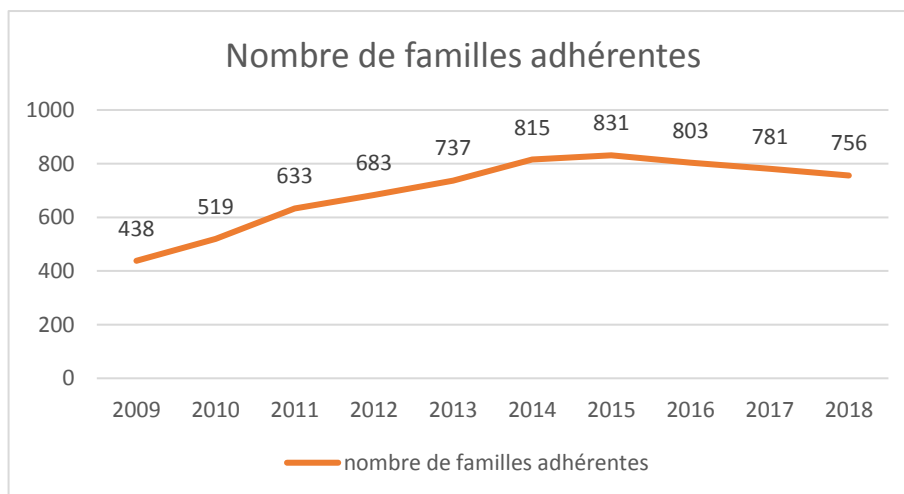
Mais, les seniors participent également à d’autres activités proposées. On constate ainsi que cette frange de la population fréquente les deux centres sociaux : plus de 30 % des personnes inscrites aux activités Adultes ont plus de 65 ans (31 % en 2018). Aux CSF, les seniors sont aussi et surtout des personnes ressources avec de nombreuses engagées dans des actions de bénévolat.

Nous ne sommes actuellement pas identifiés comme acteur intervenant auprès des seniors et donc ne participons pas au dispositif CLIC (Centres Locaux d’Information et de Coordination) portée par la Métropole et étions très peu en lien avec le CCAS et l’OFTA sur cette thématique. Le diagnostic a permis de les rencontrer et de mettre en avant la pertinence de se rencontrer sur ce thème.

La demande de lien social et de temps conviviaux des seniors est clairement exprimée. La valorisation des seniors comme « ressources » et « acteur » et le développement de temps d’échanges intergénérationnels sont des pistes de travail qui répondent au besoin identifié

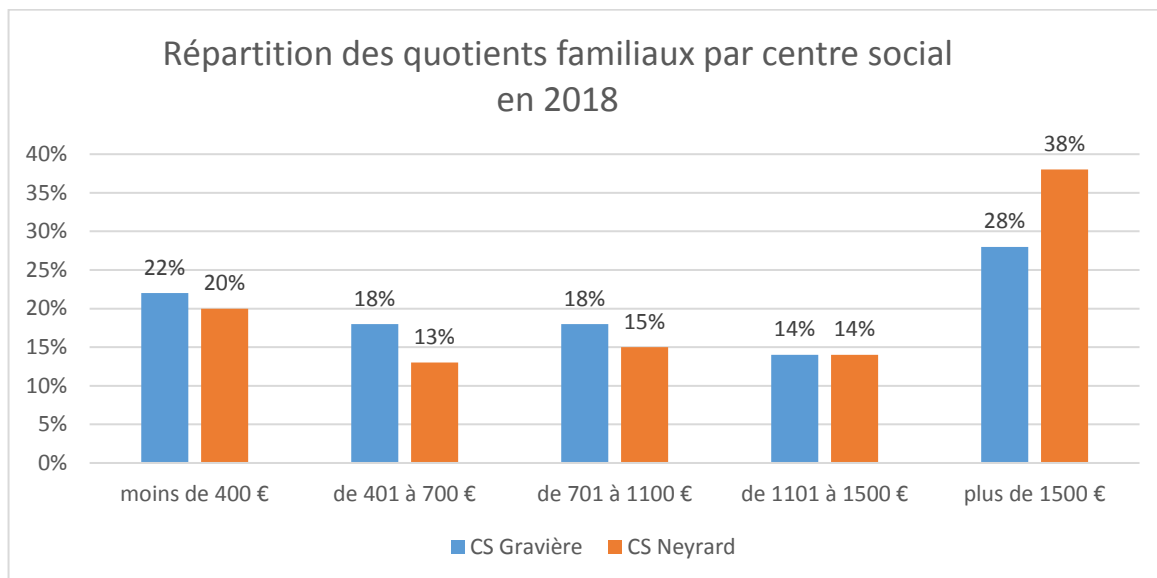
4.4 Données internes

On dénombre 756 adhésions en 2018 au sein des CSF pour 820 familles qui fréquentent les CSF. Ce chiffre est en diminution depuis 2016 (939 familles) du fait de l’arrêt des TAP en juillet 2017. 475 fréquentent le centre social de la Gravière et 483 le centre social de la Neyrard (certaines familles fréquentent les deux centres et sont donc comptés deux fois).



63 % habitent dans une zone de proximité d’un des deux centres sociaux. 75 % vivent en couple.

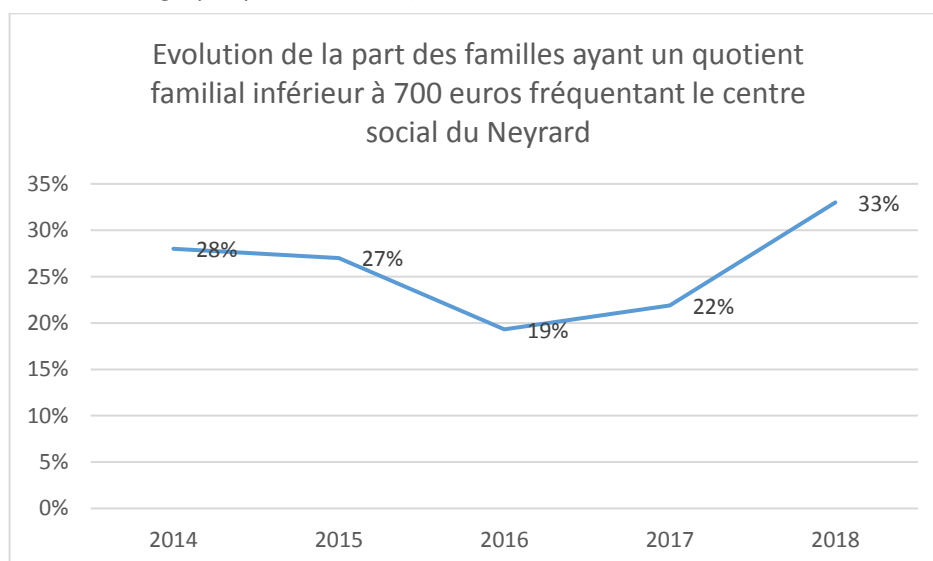
En 2018, 54 % des familles fréquentant les CSF ont un QF inférieur à 1100 (la CAF identifie les bas revenus les QF inférieurs à 1 053). A l’image de l’écart entre les habitants des deux territoires, il y a une différence nette entre cette proportion au CS du Neyrard (48%) et au CS de la Gravière (58 %). Le graphique ci-dessous compare la répartition des familles fréquentant chaque centre social selon leur QF.



Cet écart entre les deux centres sociaux tend à se réduire. En effet, pour permettre l'accès des activités aux familles à bas quotients en diminution sensible depuis 2014, l'association a agi à deux niveaux à partir de 2017 :

- Une révision de la grille tarifaire en diminuant les tarifs pour les bas quotients et en créant de nouvelles tranches de quotient. Cela concerne notamment les ateliers périscolaires, l'accueil de loisirs et les ateliers adultes, les sorties familiales.
- En mettant en place des activités ouvertes à tous gratuites ou à coût réduit. C'est le cas par exemple de certains ateliers parents/enfants

Entre 2016 et 2018, la part des familles avec un quotient inférieur à 700 fréquentant le centre social du Neyrard est passée de 19 à 33 % (cf. graphique ci-dessous).



Bien qu'il faille rester prudent et analyser ces résultats sur une période plus longue, ces premiers chiffres démontrent le besoin des familles et surtout la nécessité de poursuivre dans cette direction afin de travailler sur les facteurs d'accès au centre social.

En termes de CSP, on constate une tendance depuis 2015 à l'augmentation de la part des employés (+ 6 %). Les ouvriers et employés représentent 39 %. Les cadres représentent 17 % et donc de manière générale la forte tendance à la hausse des personnes en activité professionnelle (66 % des familles en 2018 contre 62 % en 2015). Cela peut s'expliquer par le fort développement des activités pour les enfants les soirs de la semaine, les mercredis et vacances scolaires au CS du Neyrard depuis 2014 répondant au besoin de garde des familles.

5 Evaluation du projet social 2015-2019

5.1 Rappel des axes 2015-2019 du projet social

Le projet social 2015-2019 comporte 6 axes associatifs et 3 axes transversaux qui concernent soit les deux centres sociaux (Gravière et Neyrard) soit uniquement le territoire de l'un des deux centres.

L'AG du 01/06 a priorisé les axes qui ont fait l'objet de la démarche d'évaluation. Les autres axes ont fait l'objet d'un bilan et d'une analyse.

Axes associatifs ayant fait l'objet de la démarche évaluation	Zone de compétence
Axe transversal 1 : Conforter La fonction Accueil	Les deux centres
Axe transversal 2 : Conforter un parcours complémentaire et adapté pour les enfants de 3 mois à 11 ans afin de favoriser une cohérence et une continuité d'accueil	Les deux centres
Axe 3 : Renforcer les liens intra familiaux – PROJET FAMILLES	Les deux centres
Axe 1 et 2 : Favoriser la co construction à l'accompagnement des familles au soutien à la parentalité avec les différents acteurs – PROJET FAMILLES	Les deux centres

Axes associatifs ayant fait l'objet d'un bilan	Zone de compétence
Axe 1.1 : Renforcer la gouvernance et le pouvoir d'agir des bénévoles	Les deux centres
Axe transversal 3 : Développement durable et éco citoyen	Les deux centres
Axe 2 : Améliorer le soutien à la parentalité en lien avec les différents acteurs PROJET FAMILLES	Les deux centres
Axe 1 : Renforcer le pouvoir d'agir des habitants	Les deux centres
Axe 2 : Favoriser le vivre ensemble et la cohésion sociale	Centre social Gravière
Axe 3 : Implanter le centre social dans son nouveau territoire	Centre social Neyrard

Pour information, nous ne faisons que mentionner les 3 axes du projet Familles dont vous trouverez l'évaluation détaillée dans document complémentaire au projet social « Le Projet Familles »

5.2 La priorisation des axes et des questions évaluatives

Lors d'une séance de travail, les participants ont identifié 5 questions évaluatives par axe.

Ensuite, lors de l'Assemblée générale, les adhérents ont été mis à contribution afin de prioriser les axes à évaluer : un vote a été réalisé et a permis d'identifier une seule question évaluative par axe.

5.3 . Impact et résultats

Evaluation Axe transversal 1: Conforter La fonction Accueil

Question évaluative : L'accueil est-il un lieu d'écoute, d'expression des besoins des habitants, d'animations et de rencontres ?

L'accueil a gagné en qualité d'une part grâce à une meilleure disponibilité de la secrétaire d'accueil dont le poste grâce au recentrage de son poste sur l'accueil depuis 2016 et d'autre part grâce à l'aménagement d'un coin salon en 2018 qui invite à se poser, prendre le temps. Si les passages liés à une raison précise (récupérer son enfant, régler une facture, participer à une activité) sont toujours majoritaires, on note un changement avec le passage d'habitants qui prennent plus le temps de se poser en venant plus tôt chercher leur enfant ou bien qui se posent un instant après être allés au cinéma qui se trouve tout à proximité.

Une fonction accueil réorganisée qui favorise l'écoute

Les habitants indiquent apprécier de pouvoir dialoguer, échanger avec le personnel des CSF (animateurs, secrétaire accueil, référents). L'expression des besoins des habitants est recueillie dans des espaces a priori non prévus comme lors des rendez-vous pour les inscriptions : ces rendez-vous sont l'occasion pour les habitants d'exprimer leurs envies, leurs souhaits.

Un effort d'information sur le tableau d'affichage est nécessaire pour que l'information soit plus lisible/visible

Le recueil de l'expression des habitants reste à organiser

L'espace salon pourrait être amélioré avec encore plus de jeux et de livres pour les enfants

« La 1ere vocation du centre social c'est écouter, orienter » (salariée)

Conclusion –Recommandations

Les CSF offrent un accueil personnalisé dans la convivialité

La communication sur notre offre d'activités auprès des habitants et des partenaires gagnerait à être améliorée

Il nous faut développer l'expression et le partage de réflexions entre habitants en offrant d'autres espaces d'expressions ponctuels ou récurrents

Evaluation Axe transversal 2 : Conforter un parcours complémentaire et adapté pour les enfants de 3 mois à 11 ans afin de favoriser une cohérence et continuité d'accueil

Question évaluative : Est-ce que les familles perçoivent, trouvent une meilleure cohérence et continuité d'accueil pour leurs enfants ?

Un des éléments importants sur la période est notamment la fusion des 2 EAJE qui a permis de créer l'île Aux Copains. Ce changement est venu modifier profondément une organisation, ce qui a nécessité beaucoup d'adaptation de part et d'autres. Qui dit changement dit aussi perte de repères durant les premiers mois aussi bien pour l'équipe salariée que pour les parents. Avec le temps, la nouvelle organisation s'est mise en place et chacun a pu trouver de nouveaux repères.

Au moment de la fusion des deux crèches, perturbation, changement de règles, moins de référent. Perturbant plus pour moi que pour mon fils. Je ne m'y retrouvais plus : où le poser, le récupérer. Les transmissions du soir me semblaient moins personnalisées (parent).

Suite à cette fusion, la capacité d'accueil est restée identique avec 30 places et l'amplitude horaire maximale a été retenue soit de 7h30 à 18h30 afin de garantir une continuité d'accueil maximale.

La fusion a permis de retravailler le projet pédagogique : ce travail permis a permis l'équipe de repenser ses pratiques, d'individualiser les temps d'accueil. Ce travail a pris du temps et aujourd'hui l'équipe perçoit les effets notamment par la présence des parents dans toutes les activités. Un bon autre indicateur est le calme qui règne dans la crèche durant l'itinéraire ludique.

« Très bien, le souci du bien-être des enfants: arrivée en avance, l'enfant n'est pas réveillé et je dois attendre qu'il se réveille. Je suis d'abord un peu contrariée puis je réalise que ce qui compte c'est le confort de mon enfant. (Parent) »

L'accueil en petite enfance réorganisé et amélioré avec la fusion de 2 EAJE

Des propositions inter secteurs (Petite Enfance et Enfance) ont permis de faire connaître aux parents nos différentes actions et permettent à l'enfant de les expérimenter. Durant le mois de juillet 2015 des journées communes crèche - ALSH ont eu lieu : Cela a permis aux plus grands d'être pris en charge et de s'inscrire dans des mutualisations de sorties avec l'ALSH. Les plus petits, quant à eux, se retrouvaient et évoluaient entre eux et à leur rythme. Après une période de « stand-by » de 3 ans, nous avons repris ces temps inter secteurs avec l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires et les mercredis.

Les temps périscolaires proposés (12 ateliers) fonctionnent plutôt très bien : les parents inscrivent leurs enfants en très peu de temps, ce qui rend rapidement certains ateliers complets. Néanmoins, l'implication des parents reste faible.

« Mes filles sont super contentes tous les soirs ! Elles aiment être sur le même groupe C'est un Sas de décompression entre l'école et la maison avant les devoirs »(parents)

Le développement de l'accueil du Neyrard avec le passage d'une à deux semaines d'animations pendant les petites vacances scolaires pour des enfants âgés dès 4 ans a répondu aux besoins de nombre de parents.

Un travail inter secteur pour favoriser la continuité d'accueil

« Nos attentes étaient de permettre un contact avec d'autres enfants, la découverte du collectif, une socialisation ce qui n'est pas possible en garde à la maison. Ouvrir un peu à d'autres relations et permettre la mixité. Satisfait est très contents pour notre enfant (parent) »

« Essayer de plus impliquer les parents. Chacun doit prendre conscience de son importance dans le projet, chacun est acteur et devrait s'investir » (paroles de parents) « Facilitation de l'entrée en maternelle » (parent)

Conclusion - recommandations

Ces dernières années, les CSF ont su réajuster leurs propositions afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et de leurs parents.

La cohérence était au cœur de notre réflexion et a pu être discutée avec les parents et les partenaires, ce qui a fortement modifié et enrichi notre organisation

La plus-value et la spécificité du centre social a été réelle en termes éducatif, d'apports pédagogiques (socialisation, sens de la communauté et du partage ; place de co éducateur). Pour autant, un effort reste à réaliser en termes de communication auprès des familles sur les changements réalisés et les contenus proposés.

Le centre social doit rester en veille face à l'évolution des besoins des familles

La communication sur les changements et l'offre des CSF en faveur de l'enfance reste insuffisante tant auprès des parents que des partenaires

La complémentarité dans la co éducation entre le centre social, les familles et autres acteurs est un aspect majeur qui reste à renforcer, à développer

L'implication des familles doit être réfléchi avec elles notamment dans le secteur Enfance et Familles

Axe 1 Renforcer le pouvoir d'agir des habitants

Pour rappel, cet axe a fait l'objet d'un bilan et non d'une évaluation au sens strict.

Les habitants du Neyrard ont su démontrer leur capacité à identifier ce qui est important pour eux.

En 2014- 2015 un groupe de 12 parents a sollicité le centre social pour mettre en place une ludothèque le mercredi, afin de répondre collectivement à leur problématique de garde sur cette matinée de 8h à12h. L'investissement des parents a été fort au départ (engagement sur 3 mercredis de l'année scolaire), motivé par ce besoin d'offrir un espace ludique à leurs enfants.

Un groupe de personnes âgées de plus de 80 ans « Le groupe graine de l'amitié » (anciennement Le club des 4 saisons) a souhaité se réunir depuis plusieurs années autour de projets qui varient avec les années (création textiles, jeux). Ce groupe appuyé par la référente familles démontre combien les habitants sont en capacité de répondre eux-mêmes à leurs besoins et ce à tous les âges de la vie.

« *J'aime aider de mon temps libre à pouvoir soutenir la solidarité, partager, créer des liens et échanger nos diverses expériences* »(Bénévole)

Conclusion Recommandations

Le centre social participe au renforcement du pouvoir d'agir des habitants

Le centre social doit réfléchir à comment accompagner au mieux les habitants pour les aider à identifier ce qui est important pour eux. (outils)

Axe 1.1 : Renforcer la gouvernance et le pouvoir d'agir des bénévoles

Pour rappel, cet axe a fait l'objet d'un bilan et non d'une évaluation au sens strict.

Le bénévolat est toujours très significatif aux CSF. 68 personnes ont contribué en 2017 aux activités à titre bénévole soit 2 685 heures. Ils représentent 1.75 ETP (Equivalent Temps Plein en heures travaillées).

Bénévolat CSF (source SENACS 2017)		
ACTIVITES	Nombre bénévole	Nombre d'heure
Activité adultes famille	20	883
Activité enfance	18	936
Activité petite enfance	7	45
Accueil	1	38
Logistique bricolage	6	198
Coordination, pilotage	16	585
TOTAL	68	2685

Nombre d'activités ne pourraient exister sans la participation des bénévoles (Cours de français, informatique...) et d'autres ne sauraient fonctionner pleinement sans leur soutien (accompagnement scolaire..).

En ce qui concerne le Conseil d'Administration, il a connu bien des changements ces dernières années. Il y a eu un changement de Président en 2016 et un certain nombre de mouvement dans le conseil d'administration.

Sur les 18 administrateurs présents en 2014, on compte 10 départs.

En 2018, le CA est composé de 16 administrateurs dont 8 nouveaux. L'ensemble des secteurs Petite Enfance, Enfance, adultes familles sont bien représentés : nombre d'administrateurs sont impliqués soit comme participant soit comme bénévole dans les actions.

Plus de la moitié des administrateurs sont des actifs au sens où les personnes exercent une activité professionnelle, la part restante est composée de retraités.

Les administrateurs et notamment le bureau ont pu percevoir de prêt ce qu'impliquait la prise de décision lors des différents changements qui se sont opérés entre 2015 et 2019. En effet, les CSF ont connu de grandes transformations ces 4 dernières années qui ont nécessité de nombreuses prises de décision :

- 2014-2017 : nécessité d'adaptabilité et de réactivité pour répondre à la demande des TAP : recrutement d'emplois aidés puis gestion de ces emplois aidés lorsque les TAP se sont subitement arrêtés.
- 2015-2016 : vacance du poste de Direction durant 6 mois. Le CA a piloté seul l'équipe de salariés.
- 2016 -2017: réorganisation interne de grande ampleur, fusion de deux crèches, redéfinition des fiches de poste et réorganisation du secteur « Enfance » notamment, Définition des délégations confiées à la Direction
- 2018-2019 : renouvellement du projet social et du projet familles

Un fort pilotage a été aussi réalisé au niveau « **Financier** ». Les administrateurs ont du s'approprier les finances (état des lieux) et a su engager un travail sur l'assainissement des comptes.

Ils ont dû rencontrer à plusieurs reprise les partenaires, ont appris à se positionner dans la négociation et ont su défendre les valeurs des CSF dans un contexte plutôt tendu.

Ils ont aussi beaucoup investi l'aspect « **Ressources Humaines** » en recrutant une direction et une direction adjointe, en gérant des départs (rupture conventionnelle), en redéfinissant les profils de poste et en définissant les délégations confiées à la direction.

En 2016, les 5 membres du bureau ont participé à la formation « Etre membre d'un Conseil d'administration » dispensée par la fédération des centres sociaux.

Les administrateurs se sont bien investis dans la démarche de renouvellement du projet familles et du projet social aussi bien dans les différents temps forts que dans les instances décisionnaires. Ils ont aussi découvert leur rôle dans la définition de nouveaux axes pour les 4 ans à venir.

Une évolution visible dans la posture des administrateurs qui ont gagné en compétences dans l'esprit de l'éducation populaire

« *On ne parlait pas de cela avant* » (ancien d'administrateur)

« *On ne savait pas tout ça* » (nouvel administrateur)

Toutes ces expériences de prise de décision diverses ont permis aux administrateurs de mieux appréhender leur rôle et de mesurer l'importance donnée aux moyens à engager pour qu'ils répondent à l'idéal, aux valeurs communes des CSF et mettre en place des actions cohérentes.

La démarche de renouvellement du projet social a été un bon vecteur pour intégrer d'autres adhérents dans la gouvernance. En effet, de nouveaux formats de gouvernance ont été proposés avec, par exemple, la création d'un comité de coordination composé de salariés, administrateurs et adhérents pour favoriser la décision, le pilotage des 4 prochaines années.

Conclusion- Recommandations

Une montée en compétence certaine des administrateurs conscients de leur rôle et de leur mission

Un CA dynamique et dynamisant

Un besoin de leur permettre de monter encore en compétences, de se former

Axe transversal 3 Développement durable et éco citoyen

Pour rappel, cet axe a fait l'objet d'un bilan et non d'une évaluation au sens strict.

Lors des TAP, de nombreux ateliers ont été proposés aux enfants sur plutôt le pilier environnemental (Les journées du tri), les enfants ont été sensibilisés par l'action à la protection de l'environnement.

Les centres sociaux ont participé à l'évènement annuel de la semaine du développement durable, ce qui nous a permis de proposer des ateliers thématiques aux habitants en tentant de s'appuyer sur les 3 piliers de référence : économique social et environnemental (atelier cuisine, prendre soin de soi..)

La crèche l'ile aux copains dans son projet pédagogique a pu mettre en œuvre son projet de cuisine biologique

Conclusion- Recommandations

Le Développement durable et éco citoyen ont été traités ponctuellement ou très partiellement

Les centres sociaux ont un rôle à jouer notamment au niveau de la dimension sociale

Axe 3 Implanter le centre social du Neyrard dans son nouveau territoire

Pour rappel, cet axe a fait l'objet d'un bilan et non d'une évaluation au sens strict.

Le centre social a déménagé rue Deshay en 2014. Son implantation sur ce nouveau territoire restait à dynamiser.

En 2016, le CA de l'association a décidé de mettre en place une commission associative « animation ». Son objectif est de « Réfléchir, proposer et mettre en œuvre des animations de proximité au centre social ou à l'extérieur ayant pour but de favoriser le lien social entre les personnes et la convivialité ». Le groupe est actif depuis fin 2016

Ce groupe composé de bénévoles très motivées, porteuses d'idées et guidées par l'envie de rencontrer et faire se rencontrer les familles avec leurs enfants, s'est investi dans l'animation de deux ateliers parents/enfants en 2017 créant un temps convivial à l'issue de l'atelier et a aussi mis en place la fête nommée « Le Neyrard en fête »

Le Neyrard en fête a nécessité un travail collaboratif entre bénévoles et salariés pour accueillir une soixantaine de familles... Les personnes présentes, ont toutes affirmé vouloir revenir partager un tel évènement. La présence de 60 familles nous laisse croire que le centre social s'inscrit dans son nouveau territoire et que ce type d'évènement reste encore le meilleur moyen pour créer du lien.

« Les rencontre, apéro, ateliers cuisine, fêtes du centre ... tout ce qui facilite la vie sociale et la discussion avec d'autres adultes, les repas partagés : cela fait un peu de vie dans le quartier où il ne passe pas grand-chose » (parole d'habitant)

Conclusion - Recommandations

Il reste à envisager d'autres supports de rencontre afin de consolider l'inscription du centre social dans son territoire.

La notion de territoire est à envisager au-delà de l'accès immédiat du centre social ce qui implique d'investir des lieux hors les murs

6 Les enjeux partagés du territoire

Le premier débat d'enjeux réunissant les partenaires institutionnels (la CAF, La Métropole et La Ville) et les CSF a eu lieu le 14 novembre 2018. Il a permis de présenter 7 enjeux de territoire, identifiés durant les phases de diagnostic du territoire et d'évaluation du projet social 2015-2019. Ce sont des enjeux concernant soit l'ensemble du territoire communal, soit le territoire de proximité d'un des deux centres sociaux. Lorsqu'elles existent, les spécificités liées à la zone d'intervention du centre social concerné sont indiquées.

6.1 Précarité et isolement

Bien qu'à Sainte-Foy-Lès-Lyon la proportion des personnes à bas revenus soit inférieure (26%) à celle de la Métropole (41%), le diagnostic a mis en évidence une précarité qui est à la fois moins visible et plus dispersée géographiquement. Le terme « précarité » n'est pas ici exclusivement défini sur la base des critères de bas revenus mais revêt une dimension multi-formes : difficultés économiques, difficultés à se loger, difficultés relationnelles et/ou affectives, difficultés sociales. De même, l'interaction entre précarité et isolement est ressortie : la précarité accentue l'isolement et vice versa. Plus spécifiquement, certaines familles monoparentales à bas revenus, dont la proportion (16%) est plus élevée que pour la Métropole (13%) ainsi que certains seniors isolés, sont particulièrement concernés.

La perception trop souvent véhiculée : « *il n'y a pas de précarité à Sainte Foy* » rend celle-ci encore plus invisible. Le diagnostic souligne donc la nécessaire vigilance et l'attention particulière à avoir pour ce public en situation de précarité ou d'isolement.

De nombreux acteurs sociaux interviennent pour apporter des réponses aux problématiques individuelles des personnes (aide alimentaire, suivi social et budgétaire, accompagnement, soutien...). Mais, il n'y a pas ou peu d'actions collectives proposées sur la prise en compte des difficultés relationnelles/sociales. L'enjeu identifié est de combler ce manque au niveau de l'action collective, pour ce public.

ENJEU PRECARITE ET ISOLEMENT

L'enjeu relevé est le développement d'actions collectives avec les habitants, sur la lutte contre la précarité, pour le renforcement de l'estime de soi, entre autres, et contre l'isolement (notamment en direction des familles et des seniors)

Dans ce cadre, les CSF sont attendus par les partenaires pour :

- Etre moteur et porteur d'initiatives collectives pour ce public.
- Développer des complémentarités avec les associations locales intervenant à un niveau individuel : création de synergie, lien etc.
- Etre un acteur de la veille sociale, en particulier par rapport aux situations d'isolement

En conclusion, il est pertinent que les deux centres sociaux poursuivent leurs actions existantes dans la lutte contre la précarité et l'isolement tout en développant davantage les actions collectives et en renforçant leurs liens avec les associations intervenant auprès de ce public.

6.2 L'utilisation du numérique et l'accès aux droits

Les difficultés d'utilisation du numérique sont ressorties nettement comme une problématique croissante lors du diagnostic du territoire. D'une part, elles concernent les familles qui rencontrent des difficultés à gérer le temps passé par les enfants devant les écrans - le besoin d'être aidé et d'en parler avec d'autres personnes ressort clairement - ; d'autre part, elles touchent les personnes ne sachant pas utiliser l'outil informatique et se trouvant limitées pour effectuer des démarches administratives qui se font de plus en plus en ligne. On retrouve dans les personnes concernées certains seniors et adultes éloignés de l'emploi. En faisant le lien avec l'enjeu précédent, le non accès au numérique est également facteur d'isolement et engendre des problèmes d'accès aux droits.

Les acteurs sociaux pointent les limites que pose le numérique dans leur intervention sociale : problème de confidentialité dans la gestion pour autrui d'une boîte mails ; l'accompagnement social est impacté par le temps à consacrer aux traitements de ces difficultés techniques.

C'est une problématique non sectorisée qui concerne les habitants de la commune sans distinction de quartiers (Gravière-Beunant et Châtelain- Centre).

Les partenaires s'accordent sur le décalage existant entre les demandes des personnes et les capacités de réponse actuelle.

ENJEU NUMERIQUE ET ACCES AUX DROITS

Cet enjeu de territoire est consensuel. Il consiste à prendre en compte les difficultés des habitants avec le numérique, sur deux axes, en complémentarité avec les acteurs :

- **Parentalité (gestion des écrans, réseaux sociaux)**
- **L'accès aux droits**

6.3 Le vivre ensemble et la cohésion sociale

Le diagnostic a fait ressortir la question du vivre ensemble sur les deux territoires d'intervention des CSF mais, celle-ci ne s'exprime pas de la même façon car la réalité des deux quartiers est très différente. Enfin, si la nécessité de renforcer les liens entre quartier ressort également, le besoin prioritaire identifié est la cohésion sociale au sein de chaque quartier.

Les rythmes de vie des familles et la dispersion des lieux et espaces de vie sociaux limitent la rencontre et le dialogue entre habitants des deux quartiers de Chatelain et du Centre. Profitant du déménagement de ses locaux en 2014, le CS du Neyrard, dans le précédent projet, avait formulé comme objectif, d'implanter le Centre Social dans son nouveau territoire, pour être un lieu d'animation et de proximité pour ces deux quartiers.

L'évaluation a mis en évidence un ancrage progressif dans les quartiers de Chatelain et du Centre et la création d'une dynamique autour d'évènements festifs. Elle a également permis d'exprimer la demande de rencontres provenant des habitants (animations, échanges, actions intergénérationnelles, fêtes, moments conviviaux entre voisins). La mise en place d'un « Groupe Animation » constitué d'habitants qui propose des temps festifs et des ateliers ouverts aux parents, l'illustre : les deux éditions de la fête du CS du Neyrard créée par ce groupe ont été un succès et les autres animations proposées ont trouvé leur public. Cette expérience démontre que « Faire ensemble » en partageant une animation permet à la fois de répondre aux attentes des habitants et de créer du lien entre habitants, ce qui facilite ainsi le vivre-ensemble.

Dans le même temps, le manque de propositions d'animation globale reste présent dans le diagnostic. De plus, le centre social n'est pas toujours encore bien identifié « *Est-ce un lieu pour moi ?* ». Il reste un problème d'image avec le terme *social*. On ne se rend pas toujours spontanément au Centre Social.

Ces résultats couplés aux éléments du diagnostic et de l'évaluation confirment l'hypothèse de travail du précédent projet du Centre social et renforcent sa volonté de poursuivre dans cette direction : l'enjeu est le développement de la participation des habitants à être acteur de leur quartier. Les aspirations des habitants sont à soutenir.

ENJEU VIVRE ENSEMBLE

Renforcer le vivre-ensemble en consolidant en priorité l'action de proximité et en favorisant la participation des habitants à la vie du quartier

6.4 Les seniors

Cet enjeu a fait l'objet d'un débat spécifique, lors du débat d'enjeux avec les partenaires institutionnels et de rencontres particulières avec les acteurs opérationnels (CCAS et OFTA). Il concerne les territoires d'interventions des deux Centres Sociaux Fidésiens.

6.4.1 Problématique

Le diagnostic de territoire a mis en évidence une population senior à Sainte Foy plus importante que la moyenne en Rhône Alpes et que sur la Métropole de Lyon et une croissance de celle-ci. Cependant, il faut être vigilant sur l'utilisation du terme « seniors » qui recoupe une population hétérogène avec des besoins différents selon la tranche d'âge (du 3^{ème} âge au 5^{ème} âge). Le diagnostic a mis en évidence une forte demande

et des attentes en termes de contacts, de loisirs mais aussi des difficultés au niveau financier, santé, relationnel, mobilité, etc.

Il existe une offre importante sur le territoire communal. Il ressort du diagnostic que certaines personnes sont en situation d'isolement et restent éloignées des offres existantes ou rencontrent des difficultés d'accès aux activités (problème de mobilité ou de moyens financiers).

Jusqu'à présent, les CSF n'ont pas développé d'axe d'intervention spécifique seniors. Pour autant, l'analyse interne montre que cette frange de la population fréquente les deux centres sociaux : plus de 30 % des personnes inscrites aux activités Adultes ont plus de 65 ans. Par ailleurs, les deux centres ont un ou plusieurs groupes d'activités de loisirs dédiés aux seniors. Mais le lien des CSF avec les structures de la commune intervenant auprès des seniors est très peu développé et ponctuel. La dimension seniors n'est pas abordée comme telle.

6.4.2 Synthèse des débats et formulation de l'enjeu

Il apparaît clairement que les CSF ne sont pas identifiés comme un acteur auprès des seniors. Cependant, il y a un consensus des partenaires institutionnels pour affirmer la légitimité des CSF à s'engager sur un projet interne avec les seniors. Les CSF sont attendus dans le cadre de leurs missions habituelles à savoir « animation de lien social », « actions collectives », « intergénérationnel » et en complémentarité avec les acteurs du territoire notamment avec l'OFTA et le CCAS.

ENJEU SUR LES SENIORS

L'enjeu identifié est le développement d'un projet seniors plus structuré, en maillage avec les acteurs du territoire, en restant dans le cadre de ses missions (animation du lien social, actions collectives, intergénérationnel)

La question de la délimitation du champ d'action est posée : jusqu'où les CSF peuvent-ils aller ? Avec quels moyens humains et financiers ? Ces points de vigilance, sur la capacité des CSF, permettent de poser les conditions de réussite du développement d'actions sur ce thème des seniors :

- La coordination impérative entre les acteurs, pour rendre les offres lisibles et éviter les doublons.
- Les CSF ne seront pas un acteur de la gérontologie.
- Le renforcement des compétences par la formation des responsables adultes/familles sur cette nouvelle thématique.
- La nécessité de structurer et organiser les actions existantes des CSF avant d'en développer de nouvelles.
- Le démarrage de nouvelles actions est conditionné par la mobilisation de ressources complémentaires spécifiques seniors, types Fondation de France, etc.

Enfin, la question des aidants a été abordée, avec le besoin, remontée notamment par la Métropole, de créer un lieu de paroles. Les CSF ne pourront pas mettre en place ce type d'action mais en revanche pourront faire des passerelles, orienter les aidants vers les offres existantes ou vers les professionnels.

6.5 L'amélioration de la connaissance des spécificités éducatives et pédagogiques des CSF auprès des familles et des acteurs

Cet enjeu est décrit dans le projet familles.

6.6 L'animation d'un réseau d'acteurs, sur l'appui aux familles et à la parentalité

Cet enjeu est décrit dans le projet familles.

6.7 L'amélioration continue du partenariat

Cet enjeu a fait l'objet d'un débat spécifique lors du débat d'enjeux avec les partenaires institutionnels.

6.7.1 Problématique

Le partenariat institutionnel autour des CSF est solide et s'est exprimée tout au long du précédent projet social par :

- Un maintien de la subvention Ville - à niveau constant malgré le contexte institutionnel contraint - qui a permis la mise en œuvre du projet social 2015-2019.
- Un partenariat opérationnel, avec la ville efficace sur les TAP, qui a permis une cohérence éducative sur le territoire.
- Un soutien de la CAF concernant les projets déposés par les CSF : nouveaux groupes CLAS, Projets Reaap.
- Un partenariat opérationnel avec la Métropole : orientation des familles, PMI, accompagnement social individuel.

De leur côté, les CSF ont fait preuve de réactivité et d'adaptation pour la mise en place des TAP de 2014 à 2017 puis lors de leur arrêt :

- Renouvellement complet, à deux reprises de l'offre d'activités et des projets pédagogiques en très peu de temps.
- Restructuration de notre organisation.

Néanmoins, des difficultés ont été rencontrées au cours de ces 4 années :

- Des subventions réduites en ce qui concerne le fonctionnement de la part de la CAF et de la Métropole.
- Des incertitudes liées à la COGE, engendrant une prise de risque pour les CSF sur la mise en œuvre de certaines actions
- Les CSF ont supporté des pertes importantes :
 - ✓ En utilisant des fonds propres associatifs pour contribuer au financement du service public des TAP.
 - ✓ L'arrêt des TAP : l'information reçue en juillet 2017 n'a pas permis d'anticiper la baisse nécessaire des charges de personnel. Il y a donc eu un décalage entre l'arrêt des ressources et la poursuite des charges de personnel.
 - ✓ Le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) : l'accueil de loisirs du mercredi matin à la ferme des Razes (suite au retour à la semaine de 4 jours) et l'ALSH du Neyrard n'ont pu être intégrés dans le CEJ. Ce sont donc des ressources en moins pour les CSF.

Les CSF auraient eu besoin de mesures d'accompagnement pour traverser les changements de dispositifs et réformes successives, notamment sur le secteur Enfance.

6.7.2 Synthèse des débats et formulation de l'enjeu

Le contexte global de réformes rapprochées, à mettre en œuvre rapidement (comme celles relatives aux TAP par exemple), avec des moyens budgétaires constants ou à la baisse, est également subi par les partenaires institutionnels.

Dans ce contexte financier nouveau, il est essentiel de renforcer le dialogue avec les partenaires institutionnels (CAF et Ville, en particulier) afin de veiller à la pérennisation des actions sur le territoire. Pour sécuriser leur fonctionnement, le débat d'enjeux met en évidence le besoin pour les CSF, la CAF, la Ville et la Métropole de continuer à échanger dans l'état d'esprit de cette dernière année de projet. Echanger avec transparence, confiance, réflexion et intelligence collectives autour des situations rencontrées ; et se tenir informé des contraintes des uns et des autres.

En terme de perspectives, il est proposé un suivi continu de la mise en œuvre du projet, sur sollicitation des CSF, avec une méthode de travail souple. L'arbre à objectifs du projet social pourra servir de base commune. Les évaluations continues prévues en cours de projet (cf. partie « Modalités de suivi et d'évaluation ») pourront servir comme point de départ du dialogue. Enfin, en cas de difficultés, on s'efforcera d'analyser ensemble les situations et de chercher des solutions en mobilisant les ressources existantes. Ceci sera fait, tout en respectant les valeurs et choix stratégiques de l'association des CSF, en tant que structure du mouvement d'éducation populaire.

L'idée d'une convention tripartite (CSF-CAF-Ville) autour du projet a été évoquée au cours du débat d'enjeux, elle reste à approfondir.

De plus, l'enjeu du développement du partenariat opérationnel sur les thématiques abordées dans le diagnostic (parentalité et seniors), fait consensus au niveau de l'ensemble des partenaires.

ENJEU PARTENARIAT INSTITUTIONNEL

L'enjeu est de renforcer le partenariat interinstitutionnel pour une meilleure prise en compte des contraintes de chacun

7 Le Projet Social 2019-2023

7.1 Idéal, valeurs et orientations stratégiques

L'association des Centres Sociaux Fidésiens est le regroupement de deux associations qui géraient chacune un centre social. Depuis cette fusion, l'enjeu est de favoriser les liens entre habitants au sein d'une même commune bien que les équipements soient implantés dans des quartiers aux caractéristiques socio-démographiques distinctes. Ainsi, l'association a à cœur de fédérer autour de valeurs communes aux deux centres, d'harmoniser et de mettre en cohérence les orientations.

7.1.1 Idéal et valeurs

Au début de la démarche « Projet » les CSF ont affirmé ces valeurs communes aux deux centres sur lesquelles se basent les deux projets. L'idéal poursuivi a été également défini.

Les valeurs portées par les CSF :

- **L'écoute** : « Ecouter avec bienveillance, dans le respect de la diversité »
- **Le partage** : « Seul on avance, mais ensemble on va plus loin dans la créativité »
- **L'accompagnement** : « Faire avec et rendre acteur »

L'idéal :

"Offrir un espace pour tous, pour réaliser ensemble des projets partagés et créatifs respectant la diversité et l'écoute"

7.1.2 Les orientations stratégiques

Cette ambition associative des CSF de permettre le lien des habitants de quartiers différents nécessite également une cohérence d'actions et d'orientations. Néanmoins, les deux centres sociaux disposent chacun d'un agrément « centre social » distinct sur un territoire identifié. Pour satisfaire à ces deux exigences, chaque projet social possède une partie commune aux CSF avant d'être décliné et spécifié selon le territoire de proximité. C'est pour cela qu'il s'articule autour de deux aspects :

- **Une cohérence pour permettre le lien des habitants sur un même territoire** : les orientations stratégiques ou axes des deux projets sont communs tout comme la plupart des objectifs généraux (sauf axe 3 et en partie l'axe 4).
- **Une prise en considération des spécificités du territoire** : des objectifs opérationnels et des actions dans la plupart des cas différents.

Considérant les enjeux mis en évidence par le diagnostic de territoire, l'évaluation du précédent projet et les débats avec les partenaires, le conseil d'administration a défini, 3 orientations stratégiques, 2 orientations transversales et 2 axes spécifiques au projet familles. Nous les décrivons succinctement ci-dessous, avant de les décliner dans l'arbre à objectifs (cf. 7.2.).

Les axes principaux :

- Axe 1 - Favoriser l'exercice de la citoyenneté, en luttant contre la précarité et l'isolement, la fracture numérique et en accédant à ses droits.
- Axe 2 - Favoriser l'épanouissement et valoriser les compétences des seniors.
- Axe 3 - Renforcer le vivre ensemble au sein des quartiers du Centre et de Chatelain.

Le projet familles est constitué des axes 4 et 5 du projet social. Ainsi, comme précisé dans la circulaire de la CNAF 2012, les activités familles sont clairement identifiées, et peuvent être extraites du projet social global. Un document « Projet familles » les décrit dans le détail et fait état de la démarche et du diagnostic spécifique familles :

- Axe 4 - Renforcer la co-éducation pour les enfants jusqu'à 12 ans.
- Axe 5 - Soutenir les compétences parentales.

Bien qu'inclus dans le projet social, l'arbre à objectifs de ces deux axes n'est pas décrit dans ce document mais dans le projet familles du CS du Neyrard.

Les axes transversaux :

- Axe 6 - Promouvoir le développement durable et un fonctionnement éco-citoyen dans les actions menées par les CSF.
- Axe 7 - Développer le partenariat opérationnel et institutionnel, pour améliorer les effets des actions menées.

Nous décrivons chaque axe succinctement ci-dessous :

Axe 1 : Favoriser l'exercice de la citoyenneté, en luttant contre la précarité et l'isolement, la fracture numérique et en accédant à ses droits

Cet axe regroupe les enjeux liés aux thèmes de « la précarité et de l'isolement » et de « l'accès au numérique ». En effet, les CSF font l'hypothèse qu'en contribuant à aider les personnes en situation de précarité à gagner en estime de soi et en permettant aux habitants de surmonter l'obstacle de la transition numérique, l'exercice de la citoyenneté en sera facilité.

Les actions proposées ont pour but de permettre une participation des personnes à un collectif, une mobilisation et une valorisation de leurs multiples capacités à travers le collectif. Pour se faire, le développement du travail en lien avec les associations de solidarité et acteurs sociaux, qui agissent davantage au niveau individuel, est essentiel pour la réussite de cet axe. Il permettra de créer des passerelles pour le public vers des actions collectives dédiées, et d'informer et orienter, pour l'accès aux droits.

La dimension numérique, avec le projet de mise en place de permanences d'écritain numérique durant la durée du projet social, est incluse dans cet axe. Par la mise en œuvre d'ateliers, la sensibilisation et la formation des habitants à l'outil numérique est également une nouvelle action proposée par le centre social du Neyrard, pour faciliter l'accès aux droits.

Le centre social du Neyrard est majoritairement identifié par les habitants comme proposant notamment des services de garde pour les enfants ou d'activités de loisirs. Avec cet axe, l'ambition du centre social du Neyrard est de redonner une place aux personnes les plus vulnérables (situation d'isolement familial ou social, bas revenus). Il est important de retrouver des activités adaptées et ouvertes à tous, sans condition d'inscription annuelle, pour faciliter le premier pas. Il s'agit de porter une attention particulière à ces personnes et ainsi renforcer la capacité du centre social à être un lieu d'accueil pour tous. Le centre social doit redonner une place centrale aux préoccupations sociales des habitants.

Enfin, avec la mise en place d'une veille régulière, nous serons vigilants à l'accès effectif de ces personnes au centre social.

Axe 2 : Favoriser l'épanouissement et valoriser les compétences des seniors

Bien que le centre social proposait déjà des activités, il n'est pas repéré comme acteur proposant des actions pour les seniors. L'ambition de ce nouvel axe est double :

- Structurer notre approche et nos actions pour avoir une attention particulière pour ce public hétérogène et une approche plus intégrée.
- Participer au maillage partenarial dont nous sommes actuellement absents en développant les liens avec les acteurs du territoire.

Il vise à créer du lien social vis-à-vis des seniors isolés - par des actions collectives pour rester ancrés dans la société et le collectif – et à favoriser les actions intergénérationnelles au sein du centre social.

Cet axe étant nouveau, nous resterons vigilants sur le volume d'activités mis en œuvre en termes financier et de moyens humains. Le développement de nouvelles actions se fera en étroit lien avec la recherche de fonds spécifiques.

Mais surtout dans la posture, le centre social ne considère pas les seniors comme uniquement bénéficiaires d'actions qui leur sont destinées mais comme des personnes retraitées qui ont des compétences pour être actrices de leur vie et également du centre social. Cet aspect est essentiel dans la compréhension de cette orientation et des actions qui en découlent.

Enfin, il considère les seniors au sens large, bien conscient que les besoins, les problématiques et envies sont différentes selon l'âge.

Au centre social du Neyrard, un groupe « Ressources » sera mis en place pour accompagner cette mobilisation et valorisation des savoir-faire. Les interventions dans des actions d'animations intergénérationnelles en crèche ou au centre de loisirs du Neyrard, permettront de valoriser leurs actions tout en créant du lien avec les enfants et les familles. Nous poursuivrons l'accompagnement du groupe Graine de l'Amitié, composé de personnes très âgées (plus de 80 ans).

Il s'agit donc, à terme, de diversifier l'offre existante et toucher des personnes nouvelles

Concernant le besoin d'appui des aidants, moyennant l'acquisition d'une meilleure connaissance des ressources et offres locales, le rôle du Centre social sera de les orienter vers les aides et soutiens proposés par les partenaires.

Axe 3 - Renforcer le vivre-ensemble au sein des quartiers du Centre et de Chatelain

La finalité de renforcer le vivre ensemble entre habitants au sein des quartiers de proximité du centre social est visée en favorisant l'entraide et le partage et en dynamisant la participation des habitants dans l'animation de la vie sociale. En effet, il s'agit aussi de proposer des activités libres d'accès pour tout le monde dans le but de faciliter la rencontre entre personnes. Depuis fin 2016, la constitution d'un groupe d'habitants, pour mener des actions d'animations, a porté ses fruits et demande à être renforcée. C'est un levier pour développer l'animation du territoire. La participation des habitants est ici identifiée comme la stratégie pour créer du lien entre habitants et renforcer le vivre-ensemble.

Les axes 4 et 5 sont décrits dans le projet familles

Axe 6: Promouvoir le développement durable et un fonctionnement éco-citoyen dans les actions menées par les CSF

Cet axe est transversal dans le sens où il se met en œuvre dans tous les axes du projet social et familles. Concrètement, l'ambition est de contribuer à améliorer les pratiques des habitants sur le développement durable et l'éco-citoyenneté, en intégrant progressivement ces notions dans la mise en œuvre du projet social et familles, et en menant des actions de sensibilisation et de mise en pratique.

Axe 7 : Développer le partenariat opérationnel et institutionnel, pour améliorer les effets des actions menées

Cet axe vise à améliorer le partenariat à la fois sur le plan opérationnel - en particulier sur les nouvelles thématiques développées dans ce projet (seniors, parentalité) - et sur le plan du dialogue politique.

Au plan opérationnel, il s'agit d'une part de développer des complémentarités et coordonner davantage les actions et d'autre part d'intégrer l'expertise des acteurs dans nos actions et/ou de créer des actions communes. Cela concerne l'ensemble des secteurs d'activités des CSF.

Au plan politique, il s'agit de dialoguer sur l'environnement de mise en œuvre du projet social et familles. Cela permettra d'anticiper au mieux les évolutions, d'y répondre ensemble et d'ajuster ce qui peut l'être.

7.2 L'Arbre à objectifs

L'arbre à objectifs décline les axes stratégiques, traduits en différentes étapes à suivre pour y parvenir. Ainsi, les objectifs généraux contribuent à l'atteinte de l'axe stratégique. De même, les objectifs opérationnels définissent le « chemin à prendre » pour atteindre l'objectif général auquel ils se rattachent. Enfin, la définition des indicateurs pour chaque objectif opérationnel permet de placer le projet dans une perspective d'évaluation continue (cf. partie 7.3.).

Les actions sont notées à titre d'exemples. En effet, selon le pilotage du projet et les premiers résultats, des ajustements pourront être faits par le maintien, la suppression, la modification ou la création d'actions. Certains objectifs opérationnels pourront également être ajustés pour répondre au mieux à l'objectif général. Une planification indicative de réalisation sur les 4 années du projet est indiquée dans le tableau. Elle est également susceptible d'être ajustée en cours de projet.

Axe 1 : Favoriser l'exercice de la citoyenneté, en luttant contre la précarité et l'isolement, la fracture numérique et en accédant à ses droits

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs	Actions (à titre indicatif)	Saisons de mise en œuvre			
				2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Lutter contre l'isolement et la précarité	Aider à gagner en estime de soi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de temps collectifs spécifiques à ce public précaire et isolé. - Nb de personnes touchées - Nb de personnes différentes touchées - Nb de partenaires associés - Interroger la plus-value de ces actions pour le public ciblé - Nb d'actions collectives sur l'estime de soi (action animations découvertes) 	Mise en place d'animations découvertes bimensuelles (incluant sorties de proximité)	X	X	X	X
			Lien avec acteurs sociaux de Sainte Foy et animations communes (séances d'informations, animations jeux, découvertes etc.)	X	X	X	X
			Organisation de rencontres conviviales	X	X	X	X
Accompagner les habitants dans la transition numérique et l'accès aux droits	Orienter et appuyer les personnes dans leur accès aux droits	<ul style="list-style-type: none"> - Nb de personnes orientées et appuyées - Types de demandes effectuées 	Participation aux rencontres des travailleurs sociaux du territoire (s'informer pour informer) etc.	X	X	X	X
			Révision de la définition de l'appui individuel des CSF aux personnes et communication sur celui-ci	X			
			Permanence sociale (aide aux démarches administratives et accompagnement à la vie quotidienne)	X	X	X	X
			Orientation des personnes vers les acteurs sociaux du territoire	X	X	X	X
			Participation à la Semaine Internationale des droits des femmes	X	X	X	X
			Participation à d'autres manifestations liées à l'accès aux droits		X	X	X
	Accompagner les personnes dans les démarches administratives en ligne	- Nb de personnes accompagnées	Montage du projet "écrivain public numérique" et recherche de financements	X			
Mise en place d'une permanence d'écrivain numérique				X	X	X	

	Sensibiliser, former à l'outil numérique	- Nb de personnes formées	Ateliers initiation numérique sur thème spécifique (ex: site CAF ou créer une adresse mail etc.)	X	X	X	X
			Ateliers d'initiation à l'informatique	X	X	X	X
Permettre l'accès aux loisirs pour tous	Veiller à l'accès des activités à tous	- Répartition QF - Répartition CSP au niveau de l'ensemble des adhérents et par quartier	Suivi statistiques et évolution de la répartition des familles à bas QF dans les activités	X	X	X	X
			Ajustement des tarifs	X	X	X	X
		- Répartition QF - Répartition CSP au niveau de l'ensemble des adhérents et par quartier	Développement des activités gratuites en libre accès sans engagement	X	X	X	X

Axe 2 : Favoriser l'épanouissement et valoriser les compétences des seniors

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs	Actions	Saisons de mise en œuvre			
				2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Créer du lien en réunissant les seniors autour d'activités ludiques construites et proposées avec eux et pour eux	Accompagner le groupe d'habitants du 4 ^{ème} âge "Graine de l'Amitié" dans l'organisation de rencontres et d'activités	- Programme existant - Nb d'activités menées - Réalisation bilan qualitatif annuel avec les membres du groupe	- Rencontres hebdomadaires et animations thématiques ponctuelles	X	X	X	X
			- Organisation de sorties	X	X	X	X
			- Rencontres au Clos Beausoleil	X	X	X	X
	Développer des activités de loisirs et de bien-être adaptées aux jeunes retraités	- Evolution du nombre d'activités ludiques pour les seniors - Nb de seniors participant - Nb de jeunes retraités de 62 à 75 ans	- Ateliers détente, bien être, gym douce	X	X	X	X
			- Nouveaux ateliers annuels en complémentarité avec les autres acteurs de la commune		X	X	X
			- Ateliers thématiques ponctuels selon les besoins exprimés, par exemple : "mémoire", jeux, sorties etc.	X	X	X	X
			- Temps conviviaux et festifs (thé dansant etc.)	X	X	X	X
Participer à la semaine bleue en proposant des actions spécifiques	- Nb d'actions proposées - Nb de participants - Nb de nouveaux seniors	- Programmation et mise en œuvre d'animations de proximité		X	X	X	
Créer les conditions pour permettre le développement des échanges intergénérationnels	Mettre en place des temps intergénérationnels au sein de l'Accueil de loisirs et de la crèche l'Ile Aux Copains	- Nb de temps intergénérationnels	- Organisation de goûters entre le groupe senior gym et Graine de l'amitié avec les enfants de la crèche de l'Ile Aux Copains	X	X	X	X
			- Organisation d'ateliers : jeux, cuisine, musique, lecture de contes	X	X	X	X
			- Balades / visites extérieures	X	X	X	X
	Intégrer des animations intergénérationnelles dans les temps festifs organisés par le centre social	Nb de participants seniors	- Fête du CS du Neyrard etc.	X	X	X	X

Valoriser les savoir-faire des seniors par le partage et l'échange	Créer un groupe Ressources Seniors	- Nb de seniors engagés dans une action de bénévolat	- Accueil et identification des compétences et envies d'engagement	X	X	X	X	
			- Information et constitution du groupe	X	X			
	Accompagner le groupe Ressources dans la définition et la gestion d'actions de bénévolat			- Appui et animation du groupe		X	X	X
				- Mise en relation grands-parents /seniors pour aider des parents (besoin de garde ponctuelle etc.)		X	X	X
				- Ateliers d'échanges de savoirs (développement durable, bricolage, courrier administratif...)		X	X	X
				- Actions intergénérationnelles		X	X	X
				- Mobilisation de jeunes seniors pour mener des actions de solidarité en lien avec les acteurs de la commune. (Ex : visite à domicile pendant la canicule)		X	X	X
Permettre l'accès des seniors aux différents services proposés sur le territoire	Ecouter et informer les seniors sur leurs besoins spécifiques	- Nb de séances mises en place	- Organisation de séances d'informations sur des thématiques concernant les seniors : CARSAT, Métropole, CCAS, OFTA etc.	X	X	X	X	
		- Nb de seniors reçus	- Ecoute active dans le cadre des permanences sociales	X	X	X	X	
		- Nb de seniors orientés	- Orientation vers les structures/dispositifs existants	X	X	X	X	
	Orienter les aidants vers les dispositifs et acteurs existants	- Nb d'aidants accueillis	- Ecoute et orientation			X	X	

Axe 3 : Renforcer le vivre ensemble au sein des quartiers du Centre et de Chatelain

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs	Actions (à titre indicatif)	Saisons de mise en œuvre			
				2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Favoriser l'entraide et le partage entre habitants	Faciliter l'intégration des nouveaux habitants des quartiers du Centre et de Chatelain	- Nb de nouveaux habitants accueillis	- Participation à l'accueil des nouveaux arrivants organisé par la Ville	X	X	X	X
			- Accueil des nouveaux arrivants en lien avec les anciens du quartier (visite personnalisée du quartier et points d'intérêts de la ville)			X	X
	Mettre en valeur les compétences/ talents des habitants	- Nb d'habitants mis en valeur	- Démonstrations des talents d'habitants (expositions, présentation etc.)	X	X	X	X
	Créer un réseau d'entraide et de solidarité entre habitants	- Types d'entraides - Nb d'actions, - Nb de personnes touchées	- Appel aux dons ponctuels et distribution pour les personnes les plus en difficulté	X	X	X	X
			- Création d'une foire à l'entraide	X	X	X	X
			- Animation de la mise en relation des besoins et propositions d'aide : panneau d'échange de savoir/annuaire de compétences/site internet	X	X	X	X
		- Temps d'échanges ponctuels de savoirs à thème	X	X	X	X	
Dynamiser la participation des habitants dans l'animation de la vie sociale	Soutenir les envies d'agir des habitants et associations	- Réunion effective - Nb de nouveaux bénévoles accueillis - Evolution du nombre de bénévoles actifs	Réunion d'accueil des bénévoles	X	X	X	X
			Parcours d'accueil et intégration	X	X	X	X
			Gestion et suivi des bénévoles	X	X	X	X
		- Nb d'associations ou groupes accueillis	- Accueil et prêt de locaux aux associations (ex: Petits Bambinos etc.)	X	X	X	X
	Donner envie de participer en allant à la rencontre des habitants au sein des lieux publics des quartiers du Centre et Chatelain	- Nb d'actions, hors centre social - Nb de lieux publics différents touchés par les actions	- Organisation de temps de rencontre, au Marché du Centre, à la sortie des 3 écoles de quartier	X	X	X	X

Accompagner les habitants dans la création et l'organisation d'animations et rencontres conviviales	- Nb d'habitants impliqués - Identification du centre social comme lieu d'animation et d'accompagnement	- Appui du groupe Animation du centre social	X	X	X	X
	- Diversité des animations proposées - Nb d'animations portées par un groupe d'habitants	- Accueil et appui des initiatives d'habitants ou groupes constitués : associations de parents d'élèves, CIL etc.	X	X	X	X
Impliquer les habitants dans des temps de rencontres festifs pour tous	- Nb de temps - Nb de personnes touchées	- Temps festifs avec les parents au sein de L'Ile Aux Copains	X	X	X	X
		- Fête du centre social du Neyrard	X	X	X	X
		- Fête des lumières	X	X	X	X
		- Autres temps conviviaux	X	X	X	X
		- Participation au Carnaval des cinémas d'Afrique	X		X	
Proposer des temps de loisirs et d'animations, ouverts à tous	- Nb de temps - Nb de personnes touchées	- Animations découvertes bimensuelles	X	X	X	X
		- Sorties collectives		X	X	X
		- Après-midis jeux	X	X	X	X
		- Club balade		X	X	X

Les axes 4 et 5 sont détaillés dans le Projet Familles du CS du Neyrard.

Axe 6 : Promouvoir le développement durable et un fonctionnement éco citoyen dans les actions menées par les CSF

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs	Actions (à titre indicatif)	Saisons de mise en œuvre			
				2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Contribuer à améliorer les pratiques des habitants sur le développement durable et l'éco-citoyenneté	Intégrer progressivement les notions de développement durable et d'éco-citoyenneté dans la mise en œuvre de chaque axe du projet social et projet familles	Nb d'actions avec notions DD et EC Passer de 2 à 4 actions	Insertion volet développement durable et écocitoyenneté dans les projets pédagogiques enfance et petite enfance			X	X
			Eveil au goût dans l'EAJE Ile Aux Copains	X	X	X	X
			Tri et valorisation des déchets dans toutes les structures et sur les évènements		X	X	X
			Cuisine bio et avec producteurs de proximité dans la crèche l'Ile Aux Copains	X	X	X	X
	Mener des actions de sensibilisation et de mise en pratique	Nb de participations à des actions partenariales	Participation Journée nettoyage	X	X	X	X
			Participation à la Semaine du développement durable	X	X	X	X
			Participation à la Journée ADES sur la cuisine bio et de proximité en crèche	X	X	X	X
			Participation à la Semaine du goût	X	X	X	X
		Nb d'ateliers organisés sur le thème DD ou EC	Ateliers anti gaspi, 0 déchet, fait maison, compost etc.	X	X	X	X

Axe 7 : Développer le partenariat opérationnel et institutionnel pour améliorer les effets des actions menées

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs	Actions (à titre indicatif)	Saisons de mise en œuvre			
				2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Rechercher les complémentarités opérationnelles	Coordonner les actions avec les acteurs du territoire selon les thématiques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des CSF aux instances effectives - Bilan annuel des relations partenariales 	Pour la thématique seniors : participation à l'instance CLIC, liens réguliers avec l'OFTA, le CCAS et la Métropole / orientation	X	X	X	X
			Pour les autres thématiques : poursuite des échanges réguliers avec les acteurs éducatifs, de la petite enfance, du développement durable et les acteurs sociaux du territoire	X	X	X	X
			Participation partenariale autour des projets : Villages des initiatives, Caravane des Cinémas d'Afrique, Semaine des Droits des femmes etc.	X	X	X	X
			Réunions avec les acteurs du soutien à la parentalité : engagement d'une réflexion partagée sur l'animation du réseau des acteurs locaux sur la parentalité	X	X	X	X
	Mettre en place des actions en intégrant les savoir-faire de nos partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Nb d'actions avec des partenaires comme intervenants - Nb d'actions co-construites avec des partenaires 	Sollicitation des partenaires pour participer à des actions. Ex: service PMI de la Métropole dans rencontres parents etc.		X	X	X
			Elaboration d'actions communes (ex: Agupe, associations d'assistantes maternelles, écoles, associations de parents d'élèves)	X	X	X	X
Améliorer le dialogue politique et de gestion, autour de la mise en œuvre des projets sociaux et familles, avec les partenaires institutionnels	Initier des échanges en fonction de l'évolution du contexte de mise en œuvre des projets	<ul style="list-style-type: none"> - Nb de rencontres proposées par les centres sociaux - Nb de rencontres effectuées - Nb de compte rendu des séances 	Réunions d'échanges périodiques tripartites (CAF/Mairie/CSF)	X	X	X	X

7.3 Modalités de suivi et d'évaluation

7.3.1 Démarche

Le projet social est le résultat d'une construction commune des habitants, bénévoles, administrateurs, salariés, acteurs et partenaires locaux. Le document en est l'expression, et à ce titre, il constitue un guide et un outil de référence pour la mise en œuvre des actions menées par le Centre Social.

Nous avons fait le choix de la mise en place d'une démarche d'évaluation continue tout au long du projet, afin d'en analyser les résultats entre deux renouvellements. La continuité de la démarche permet de gérer le projet en repérant les faiblesses puis d'apporter des corrections. En plus de permettre de gagner du temps dans 4 ans au moment de l'évaluation finale du projet, cette démarche l'inscrira dans une dynamique et le fera vivre.

Les objectifs poursuivis sont multiples, à savoir :

- Pouvoir faire des points d'étapes et piloter le projet au cours de sa réalisation en ajustant les actions au fur et à mesure afin de mieux répondre aux orientations décidées.
- Porter des jugements en profondeur sur le projet ; identifier la plus-value de celui-ci et vérifier son « succès », en utilisant les critères d'évaluation. Cette dernière vise à « nous » faire progresser collectivement de manière continue.
- Mettre en valeur les réussites du projet, communiquer et informer, dans le cadre du suivi des projets avec les partenaires institutionnels.
- Renforcer et continuer la synergie initiée par la démarche participative autour des projets : synergie interne (équipe-bénévoles-adhérents) et externe (acteurs locaux-habitants), développer la « culture projet » collectif et l'infuser à tous les étages.

7.3.2 Stratégie, modalités et outils adoptés

Pour mettre en œuvre cette démarche nouvelle pour les CSF, le comité de coordination du renouvellement du projet social a défini la stratégie, les modalités et les outils qu'il souhaite appliquer pour cette évaluation continue au cours des quatre années du projet :

Stratégie	<p>Plutôt qu'une évaluation par axe du projet, le choix a été fait de construire l'évaluation continue sur des questions évaluatives d'actualité afin de pouvoir être réactif sur ce qui préoccupe les CSF. Cela doit permettre d'ajuster la mise en œuvre des projets et nourrir la réflexion avec les partenaires institutionnels au fil de l'eau.</p> <p>Pour faciliter ce travail, nous utiliserons le tableau de bord de suivi des objectifs opérationnels, avec leurs indicateurs (cf. arbre à objectifs), renseigné annuellement. Cette méthode visera à :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ apprécier la mise en œuvre des projets et mieux piloter l'ensemble entre 2 évaluations continues,✓ abonder l'évaluation continue d'informations pertinentes ; <p>Elle sera basée sur des critères d'évaluation, choisis en fonction de la question évaluative : l'effectivité, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la cohérence, la pertinence, la faisabilité, l'attractivité</p>
------------------	--

Modalités	<p>La périodicité retenue est d'environ tous les 1.5 ans soit 2 évaluations continues. La première sera réalisée au cours d'une période allant de janvier à mai (2021 et 2022), pour une présentation des résultats dans le rapport annuel et lors de l'Assemblée Générale. Elle permettra de proposer des révisions ou ajustements des objectifs opérationnels et des activités. Ainsi, ses recommandations pourront être appliquées pour la rentrée suivante, c'est-à-dire dès septembre.</p>
------------------	---

	<p>Pour garantir une démarche participative permettant d'associer toutes les composantes des Centres Sociaux Fidésiens, un comité d'évaluation composé de salariés, bénévoles et adhérents, sera créé avec des collèges définis par le CA.</p> <p>Pour que la démarche soit inclusive et prenne en considération les points de vue de toutes les parties prenantes, l'évaluation questionnera une grande diversité d'acteurs : adhérents, usagers, bénévoles, administrateurs, habitants non usagers, partenaires locaux ...</p> <p>Le choix des questions évaluatives dépendra des besoins d'actualité identifiés par le Conseil d'Administration. Les questions pourront soit être identiques pour les deux centres sociaux soit différenciées par centre social, pour ajuster les actions au plus près du terrain.</p>
--	--

Outils	<p>Les outils utilisés sont choisis pour leur simplicité et efficacité afin que la démarche d'évaluation ne soit pas une démarche « d'expert » mais appropriable par tous. Ces outils doivent pouvoir être accessibles d'emploi et utilisés lors de temps d'animation participative.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les fiches-actions : avec des indicateurs de réalisation et de résultats (cf. grille d'évaluation d'une action ci-dessous) - L'organisation d'une « quinzaine de l'évaluation » : murs parlants à l'accueil, questionnaires dans les activités, réunions du comité « évaluation continue », - Le séminaire d'évaluation : une journée de travail, ouverte aux adhérents, habitants non-adhérents et partenaires locaux - Des animations complémentaires : « porteurs de paroles », ateliers participatifs avant l'AG, entretiens avec les usagers, entretiens collectifs avec les partenaires locaux ...
---------------	---

Grille d'évaluation d'une action

<u>Titre de l'action</u>	<u>Objectifs</u> <u>Généraux</u> <u>Opérationnels</u>	<u>Réalisations prévues</u> <u>Réalisations atteintes</u> <u>Résultats visés</u> <u>Résultats atteints</u>	<u>Les écarts constatés</u> <u>Les facteurs explicatifs</u>	<u>Evolutions</u> <u>Propositions</u>
--------------------------	---	---	--	--

La grille est basée sur la comparaison entre les résultats/réalisations attendus et les résultats/réalisations obtenus. Les écarts permettent d'analyser les résultats. L'analyse prendra en considération l'évolution de l'environnement, du territoire ou de tout autre élément externe ou interne qui a influé ou influera sur la mise en œuvre de l'action.

7.4 Modalités de participation des habitants – gouvernance

7.4.1 L'organisation associative

Les Centres Sociaux Fidesiens sont une association loi 1901 issue du regroupement en 1999 entre le Centre Social et Familial du Neyrard et le Centre Socioculturel de la Gravière et de Beaunant. Ils sont gérés par un unique conseil d'administration (CA) et représentés par son président. Le CA est composé actuellement de 17 administrateurs répartis dans 2 collèges (aucun représentant ne siège au sein du 3^{ème} collège, à l'heure actuelle). Les membres du CA sont répartis de la sorte :

- Membres actifs (toute personne non salariée de l'association qui est à jour de son adhésion) : 15 personnes actuellement sur 18 sièges au maximum
- Membres de droit : 2 personnes dont 1 représentant la Municipalité et 1 représentant la Caisse d'Allocations Familiales du Rhône
- Membres associés (les organisations à but non lucratifs qui adhèrent à l'association) : 0 personne actuellement

Il est important de préciser que l'adhésion est unique et donne accès aux activités des deux centres sociaux. Ainsi, les administrateurs ne sont pas mandatés par le Centre Social mais par l'Assemblée Générale de l'association. Concrètement, il n'y a donc pas de représentation par centre social. Des invités peuvent participer sans droit de vote aux différentes sessions. Le CA se réunit en moyenne une fois tous les mois et demi de septembre à juin. Le mandat des administrateurs élus en Assemblée Générale est de 3 ans.

Le bureau est élu chaque année par les administrateurs, il est actuellement composé de :

- 1 président,
- 1 secrétaire et 1 secrétaire adjoint
- 1 trésorier

Le bureau se réunit 1 à 2 fois entre chaque CA pour mettre en œuvre les décisions du CA et suivre l'actualité des Centres Sociaux Fidesiens. En fonction des événements, il peut être amené à se réunir plus souvent. De même, dans le cas de questions particulières, des commissions ou des groupes de travail peuvent être mis en place.

7.4.2 Les usagers - bénévoles

Les bénévoles ont une place importante dans la vie du Centre Social. La possibilité de s'impliquer, de participer et de s'engager comme bénévole est variée et peut être ponctuelle ou permanente. L'engagement bénévole permet l'organisation d'activités qui ne pourraient avoir lieu sans lui. De plus, il assure le pilotage par les habitants d'un grand nombre d'activités. Dans le tableau ci-dessous, nous caractérisons cette participation selon les 5 types de participation définis dans la circulaire CNAF 2012.

Types de participation définis selon la circulaire CNAF 2012	Nombre de personnes en 2017 ⁴	Description
La présence, consommation de services ou d'activités	781 familles adhérentes	Soit 902 familles pour 1 361 personnes inscrites à une activité en 2017 pour les deux centres.
L'implication dans une instance d'information et de consultation	Difficilement mesurable	Il s'agit de réunions d'information sur un thème précis.
La contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif	90	<ul style="list-style-type: none">- L'élaboration du projet social a été l'occasion de mobiliser environ 40 personnes tout au long du processus- L'organisation d'un week-end familles suit la logique de projet d'habitants (cf. ci-dessous) tout en étant ponctuelle. Elle mobilise environ 20 personnes au cours de 2 à 3 rencontres- La bourse aux jouets mobilise 15 familles organisatrices soit 30 personnes

⁴ Estimation du nombre de personnes différentes, certaines personnes s'impliquant dans plusieurs activités.

La collaboration « permanente » et la prise de responsabilité	90	On peut distinguer 3 catégories au sein du centre : <u>Les animateurs bénévoles « permanents » en appui ou en gestion d'activités</u> - 20 bénévoles pour les activités adultes/familles - 18 bénévoles pour les activités enfance (dont accompagnement scolaire) - 7 bénévoles pour les activités en crèche - 1 bénévole pour l'accueil - 6 bénévoles pour des appuis logistiques et bricolage <u>Les projets d'habitants</u> : il s'agit d'initiatives d'habitants qui deviennent un projet collectif. Ils sont généralement accompagnés par un salarié. Actuellement : - Groupe Plaisir de Chanter : 20 personnes (finalisé en 2014) - Table de la Gravière : 5 personnes - Jardin partagé : 3 familles soit 8 personnes - <u>La commission Groupe Animation</u> du CS du Neyrard qui regroupe 5 habitants
La contribution au processus de décision	15	Il s'agit des membres du CA du collège membres actifs ; les membres de droit ne sont pas comptés.

Le bénévolat inclus dans la « collaboration permanente » et le bénévolat « contribution au processus de décision » est significatif. Il représente 1.75 ETP en 2017 (Equivalent Temps Plein en heures travaillées). La valorisation de ces heures (2 685 heures cumulées), charges comprises, se fait sur la base du taux horaire d'un salarié, si l'association avait recours à un salarié. Elle est valorisée pour un montant de 50 697 €.

7.5 Organisation, ressources, moyens affectés

7.5.1 Les ressources humaines salariées

7.5.1.1 Effectif

En 2019, les Centres Sociaux Fidesiens sont composés de 38 salariés en Equivalent Temps Plein (ETP) soit une diminution de 3 ETP par rapport à 2015. Le Centre Social du Neyrard est composé de 21 ETP au CS pour 37 salariés différents. La répartition des postes en fonction de Pilotage – Logistique – Activités est jointe à la demande de renouvellement d'agrément. Nous comptons dans nos effectifs 3 salariés emplois aidés dont deux dans le secteur enfance (nouveau dispositif CEC) et un dans le secteur petite enfance (Emploi d'avenir arrivant à terme en 2020). Avec l'arrêt du dispositif « emploi d'avenir » en 2017, les animateurs des accueils de loisirs sont employés en contrat d'engagement éducatif (CEE).

7.5.1.2 Organigramme

Les délégations de pouvoir du CA au bureau, président, trésorier, directeur et directrice adjointe sont définies et votées par le Conseil d'Administration. Le directeur et la directrice adjointe forment l'équipe de direction. L'équipe de direction rend compte de l'activité et fournit les éléments nécessaires à la prise de décision au bureau et conseil d'administration.

En termes organisationnel, l'association est composée de 3 entités :

- Une équipe de coordination composée des postes qui assurent un appui/support aux deux centres sociaux : il s'agit des fonctions de direction, de comptabilité, paie inscriptions et facturation, de gestion administrative des RH, de la coordination des animateurs et de l'accueil de loisirs de la ferme des Razes, de l'appui pédagogique aux équipes enfance
- Une équipe dédiée au centre social du Neyrard
- Une équipe dédiée au centre social de la Gravière

Chaque équipe de centre social assure la mise en œuvre et la gestion des activités du projet social. Pour cela, elle est composée d'un responsable par secteur d'activité (Petite enfance, enfance, adultes/familles et accueil). Dans chaque centre social, une référente familles pilote spécifiquement la mise en œuvre du projet familles. L'équipe du CS de la Gravière est pilotée par la directrice adjointe et l'équipe du CS du Neyrard par le directeur également responsable de l'équipe de coordination.

L'organigramme des liens hiérarchiques est présenté page suivante.

7.5.1.3 Temps de travail et qualification des postes de direction et de référent familles

Le directeur et la directrice adjointe ont tous deux un diplôme de niveau I. Ils sont employés à plein temps.

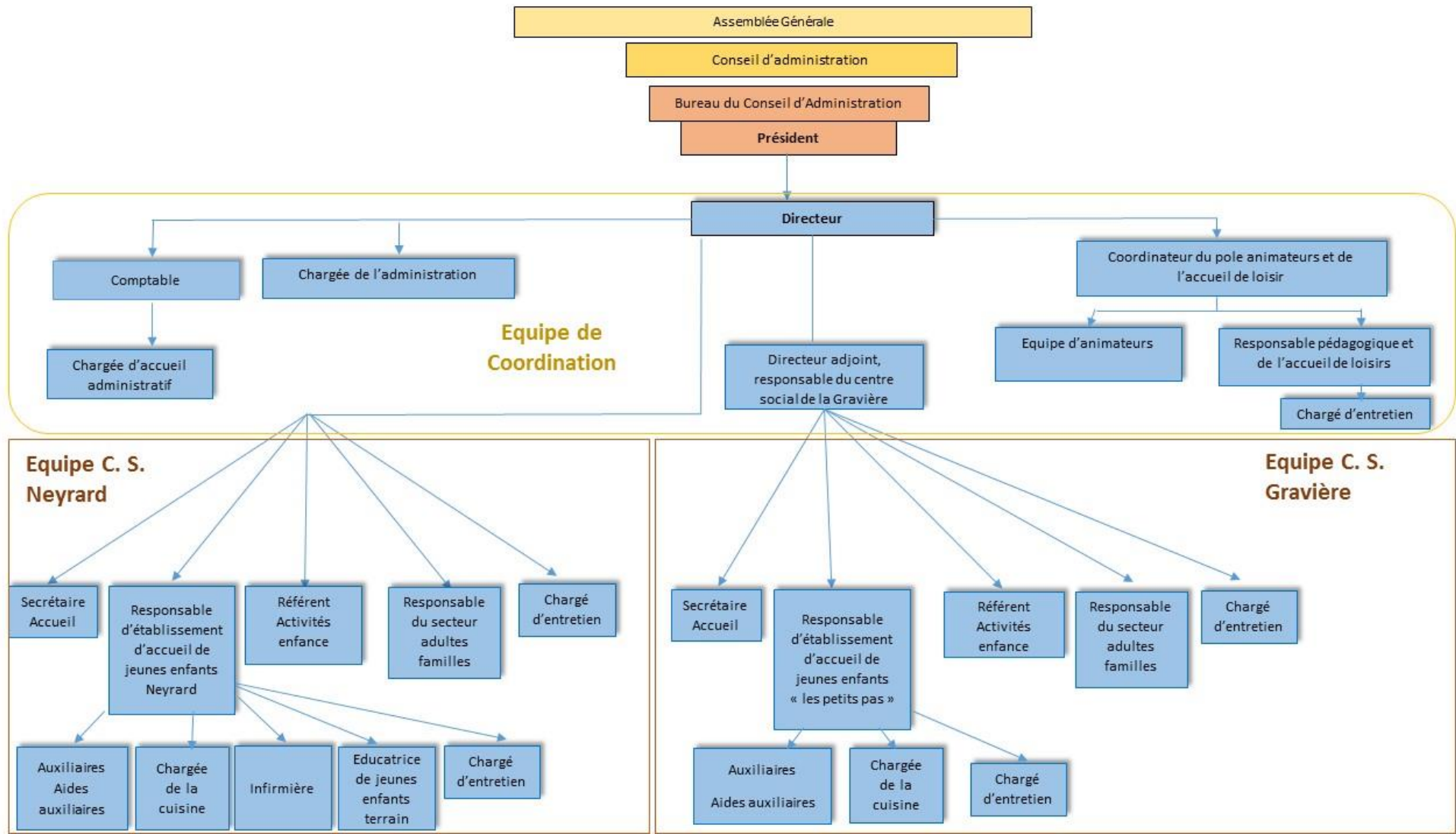
La référente familles du CS de la Gravière est employée à plein temps. La référente famille du CS du Neyrard travaille à 90 %. Toutes deux ont un diplôme de niveau III comme précisé dans la circulaire CNAF 2012.

7.5.1.4 Dialogue social au sein des CSF

Les CSF ont mis en place un Comité Social et Economique en juillet 2018. Il est composé d'un collège unique salarié. Un membre titulaire est élu, le deuxième poste de titulaire et les deux suppléants ne sont pas pourvus.

7.5.1.5 Les facteurs et conditions de réussite des projets social et familles 2019-2023

Au plan humain, la mise en œuvre de ces projets nécessitera de renforcer les compétences des salariés concernés sur les nouvelles thématiques des projets et notamment le « Bien vieillir », le « Numérique », le « Développement durable », etc. Les formations nécessaires seront planifiées au plan de formation.



7.5.2 Les ressources financières

7.5.2.1 Tendances et évolutions

Comparaison des résultats des exercices clos depuis 2011

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Charges (en €)	1 059 536	1 110 797	1 155 302	1 450 363	2 272 783	1 701 390	1 662 166
Produits (en €)	1 406 511	1 096 029	1 153 478	1 431 607	2 662 174	1 684 504	1 661 561
Résultat (en €)	346 975	-14 768	-1 824	- 18 757	389 392	- 16 886	- 606
Evènements significatifs	Vente salle des aqueducs			Mis en place réforme des rythmes scolaires	Vente locaux du CS du Neyrard		Réorganisation Arrêt emplois aidés

En 2016, un état des lieux financier basé sur les exercices 2014 et 2015 a mis en évidence un déficit structurel installé avec un résultat d'exploitation fortement déficitaire en 2014 (- 90 249 €) et 2015 (- 115 291€). En effet, le financement du développement des activités a porté en priorité sur les activités avec une prise en charge insuffisante des charges de gestion et de pilotage. L'existence de fonds propres a permis d'absorber ces pertes sans que la pérennité de l'association soit remise en cause à court terme. Le CA a décidé de prendre des mesures rapidement pour rééquilibrer la trajectoire financière.

Le résultat 2016 est particulièrement impacté par le choix du CA de solder des pertes issues des exercices antérieurs. La mise en œuvre du projet de réorganisation interne a permis d'une part, d'avoir une organisation mieux adaptée à nos activités, et d'autre part d'améliorer la situation financière en optimisant la gestion et en effectuant des économies d'échelle. Le retour à l'équilibre financier en 2017 est le résultat de ces changements dans un contexte pourtant particulièrement compliqué. Le résultat d'exploitation en nette amélioration (- 30 369 €) reste cependant déficitaire du fait notamment de l'arrêt imprévu des TAP.

Des contraintes financières très fortes

Un double contexte a contraint fortement l'exercice 2017 avec des effets non négligeables :

- la décision de l'arrêt brusque des TAP à la fin de l'année scolaire 2016-2017 a eu des conséquences directes pour l'association avec une perte de produits immédiate. Le faible délai entre la décision et sa mise en application a eu pour conséquences des difficultés pour adapter dans le même temps cette baisse de produits à une baisse de charges équivalentes créant un déséquilibre financier

- la décision d'arrêt des emplois aidés prise par l'Etat en août 2017 avec effet immédiat a eu une forte incidence. Les CSF en comptait 16 emplois aidés en juin 2017.

La réorganisation interne a permis d'en atténuer les effets sans les supprimer complètement.

Ce contexte a demandé un effort particulièrement important de pilotage financier et de gestion avec de nombreuses décisions prises par le CA tout au long de l'année pour s'adapter et réagir à ces événements. Les équipes ont été fortement mobilisées pour adapter les actions menées.

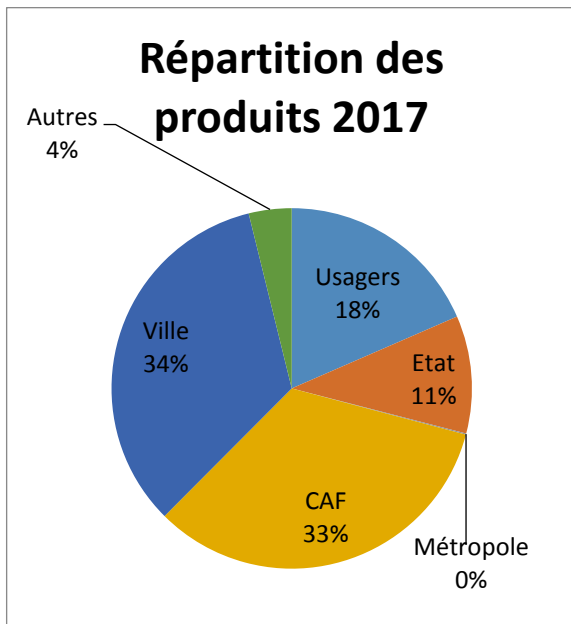
L'embauche d'un poste de directeur adjoint en juin 2018 sans fonds supplémentaires amène une nouvelle recherche d'équilibre financier pour les CSF. Le BP 2019 est déficitaire à hauteur de - 46 078 €. Ce qui est en phase avec les projections financières effectuées jusqu'à 2021 et la planification d'utilisation des fonds propres prévue (cf. partie fonds propres).

7.5.2.2 Evolutions et répartitions des produits et des charges

Nous nous basons sur l'année 2017 qui correspond au dernier exercice comptable clos actuellement et projetons la tendance du BP 2019.

- **Les produits**

En baisse de 2.3% en 2017, ils vont continuer à diminuer en 2018 avec le plein effet sur une année pleine de l'arrêt des emplois aidés et des TAP en 2017. Le BP 2019 prévoit une baisse de 8.8 % par rapport à 2017 du fait des baisses des produits liées aux TAP et emplois aidés.

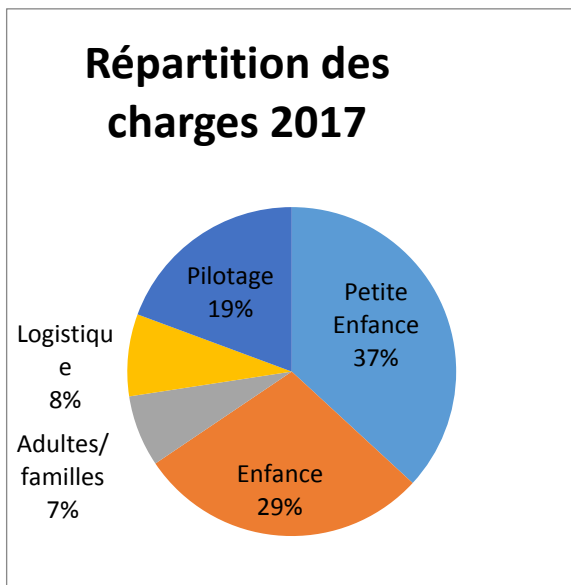


La Mairie de Sainte-Foy-Lès-Lyon est le premier partenaire financier des CSF (34 % des produits) malgré une baisse de la subvention des TAP. La subvention de fonctionnement est restée constante tout au long du précédent projet.

La CAF est le second partenaire financier à hauteur de 33%. La subvention Fonctionnement est particulièrement faible avec 1 190 €. La participation des usagers est significative à hauteur de 18% des produits. L'Etat intervient de manière indirecte à hauteur de 11 % au travers du financement des emplois aidés présents dans l'association. La baisse sera très significative en 2018 suite à l'arrêt de ces emplois aidés.

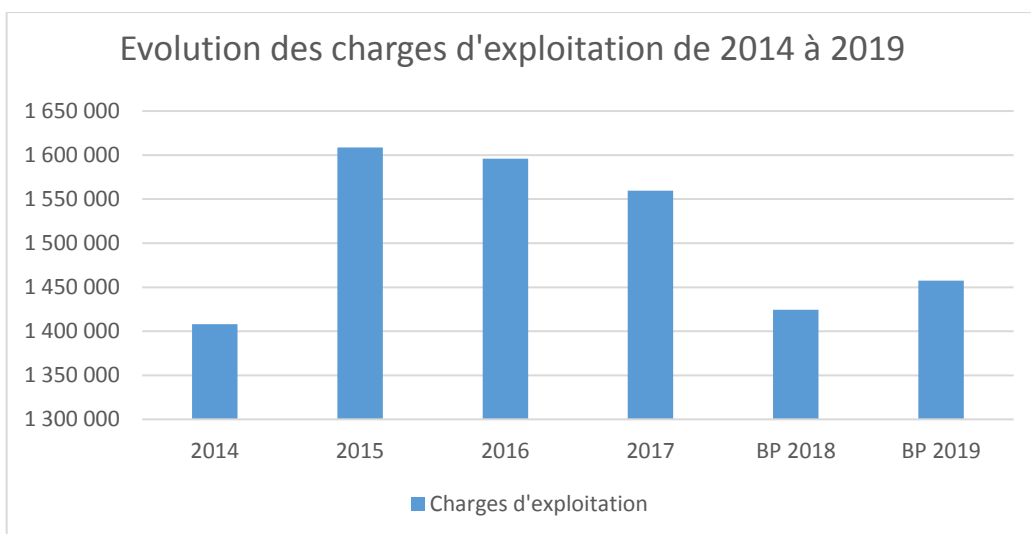
Les autres financements représentent 4 % des produits. Le financement de la Métropole reste faible (1 600 €).

- **Les charges**



Le montant des charges a sensiblement diminué en 2017 (- 3.3 %) traduisant un effort constant dans la maîtrise des coûts. En 2019, la baisse se poursuivra avec une prévision de - 6.2 %

La répartition des charges évolue sensiblement avec une baisse des charges logistique qui passent à 8 %. Le pilotage est stable à 19 %. La part des dépenses d'activités avant répartition des coûts indirects logistiques représente 73 % (+ 5 % par rapport à 2016) dont 37 % pour la petite enfance, 29 % pour l'enfance et 7 % pour le secteur adultes familles.



Le graphique ci-contre met en évidence l'évolution des charges d'exploitation. On constate la baisse amorcée depuis 2016.

7.5.2.3 Fonds propres

La CAF préconise 3 mois de fonds de roulement / charges d'exploitation.

Fin 2017, l'association disposait de 5,9 mois de fonds de roulement soit 762 236 euros (après déduction de l'actif immobilisé à hauteur de 154 570 euros). Déduction faite des 3 mois d'avance de trésorerie, les CSF avaient donc une marge de manœuvre de 374 904 euros à l'issue de l'exercice 2017. Les CSF ont décidé d'utiliser ces fonds propres pour améliorer notre organisation avec la création du poste directeur adjoint. Les fonds propres permettront de soutenir un déficit modéré le temps de retrouver un équilibre économique.

Les fonds propres de l'association ne sont pas issus de fonds publics mais ont été constitués suite à la vente de nos anciens locaux rue du Neyrard obtenus lors de la création du centre social du Neyrard. Ils sont un levier pour nous aider à investir dans la structure afin de la rendre plus solide et pérenne. Ils ne doivent pas se substituer aux financements publics.

Rappel sur la vente des locaux du Neyrard

Les locaux du centre social du Neyrard appartenaient à l'association. Ils ont été vendus. Le centre social du Neyrard s'est déplacé en mai 2014 dans des locaux construits par la Ville, le Meridien ». Dans la négociation avec la ville « *la préoccupation du conseil d'administration de l'association a été de veiller à pouvoir assurer :*

- *Une sécurité pour le futur au-delà des 10 années avec une indépendance financière et la pérennité du projet de l'association*

- *Une marge d'auto-financement à court terme »*

Le montant de la vente s'élevait à 1 050 000 euros. Les CSF ont versé à la Ville un droit d'entrée équivalent à 10 ans de loyer soit 566 000 euros. Une mise à disposition gratuite des locaux est prévue à l'issue des 10 ans.

7.5.2.4 Les facteurs et conditions de réussite des projets social et familles 2019-2023

Conscient du contexte financier actuel très contraint d'une part et tirant les leçons des déséquilibres financiers récents d'autre part, les centres sociaux ont la volonté de mener ces nouveaux projets sociaux en veillant à l'adéquation entre les actions et sa capacité financière. Ainsi, ces projets sociaux et familles 2019-2023 ont été élaborés avec des hypothèses prudentes :

- Le maintien du soutien financier des partenaires financier au niveau actuel (subventions de fonctionnement et services)
- L'obtention de fonds complémentaires pour développer certaines nouvelles actions spécifiques (numérique, seniors, développement durable, parentalité ») :
 - ✓ Mobilisation de dispositifs peu ou pas activés : type REAAP, fonds publics et territoire, Seniors et développement durable (Métropole) etc.
 - ✓ Réponse à des appels à projets sur les thématiques du projet (fondation de France, AG2R, etc.)
 - ✓ Développement des actions d'auto-financement

Le suivi et le pilotage du projet permettront d'ajuster le volume des actions menées avec l'évolution des ressources financières.

Enfin, les CSF souhaitent engager une réflexion au cours de ces 4 années de projet afin de faire évoluer son modèle économique à moyen-long terme.